

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché/Publié le 12/07/2022

ID : 040-244000808-20220707-2022070124-DE



# MONT DE MARSAN **VILLE & AGGLO**

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2021





# SOMMAIRE

## Fiche d'identité 3

Le Territoire . . . . .	4
Les Maires . . . . .	5
Élus Communautaires . . . . .	6
Les Élus municipaux de Mont de Marsan . . . . .	7
Compétences de Mont de Marsan Agglo . . . . .	8

## L'année 2021 9

Temps forts de l'année . . . . .	10
----------------------------------	----

## Ressources et services supports 12

Budget agglo : 72,7 M € . . . . .	13
Budget Ville : 48,1 M € . . . . .	14
Service finances . . . . .	15
Direction des Ressources Humaines . . . . .	16
Affaires Juridiques et Commande Publique . . . . .	18
Conseil et organisation . . . . .	19
Communication . . . . .	20
Parc technique municipal . . . . .	21

## Un territoire d'avenir 23

Développement économique et enseignement supérieur . . . . .	24
Aménagement . . . . .	26
Voirie . . . . .	27
Stationnement . . . . .	30
Patrimoine bâti . . . . .	31
Le Conseil de développement . . . . .	32

## Un territoire solidaire 33

CCAS . . . . .	34
Pôle hébergement du CIAS du Marsan . . . . .	35
Politique de la ville . . . . .	38
Service population / citoyenneté . . . . .	40
Police municipale . . . . .	41
Pôle Jeunesse communautaire . . . . .	42
Éducation, Enfance et Restauration . . . . .	44

## Un territoire engagé 47

Développement durable . . . . .	48
Espaces verts / Gestion du patrimoine vert . . . . .	49
Cycle de l'eau . . . . .	51
Mobilité . . . . .	53

## Un territoire ancré 54

Sports . . . . .	55
Office de Tourisme du Commerce et de l'Artisanat . . . . .	56
Musée Despiau-Wlérick . . . . .	57
Régie des fetes . . . . .	59
La Médiathèque Philippe Labeyrie . . . . .	60
Le Théâtre de Gascogne . . . . .	61



# Fiche d'identité





## Fiche d'identité

# LE TERRITOIRE



**18**  
communes

**481,1**

km<sup>2</sup> de superficie



**29 258**

emplois (en 2018)



**340**

km de linéaire de cours d'eau



**53 516**

habitants  
(données INSEE RP2018)



**4**

parcs d'activités  
communautaires



**4**

stations d'épuration



**27**

km de pistes et bandes cyclables



**1 300**

étudiants



**2**

sites Natura 2000



# Fiche d'identité

# LES MAIRES



**PIERRE MALLET**  
Benquet



**NATHALIE BOIARDI**  
Bostens



**JEAN-GUY BACHE**  
Bougue



**DOMINIQUE CLAVE**  
Bretagne-de-Marsan



**FRÉDÉRIC CARRÈRE**  
Campagne



**ÉMILIE LABEYRIE**  
Campet-et-Lamolière



**CATHERINE BERGALET**  
Gaillères



**MAYLIS ETCHEVERRY**  
Geloux



**JEAN-PIERRE ALLAIS**  
Laglorieuse



**CLAUDE COUMAT**  
Lucbardez-et-Bargues



**CATHERINE DEMÊMES**  
Mazerolles



**CHARLES DAYOT**  
Mont-de-Marsan



**VÉRONIQUE GLEYZE**  
Pouydesseaux



**MICHEL GARCIA**  
Saint-Avit



**PHILIPPE SAËS**  
Saint-Martin-d'Oney



**JEAN-LOUIS DARRIEUTORT**  
Saint-Perdon



**JÔËL BONNET**  
Saint Pierre du Mont



**DENIS CAPDEVIELLE**  
Uchacq-et-parentis



## Fiche d'identité

# ÉLUS COMMUNAUTAIRES



**CHARLES DAYOT**  
LE PRÉSIDENT



**CATHERINE DEMÊMES**  
1<sup>ÈRE</sup> VICE-PRÉSIDENTE



**JOËL BONNET**  
2<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENT



**FRÉDÉRIC CARRÈRE**  
3<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENT



**MARIE-CHRISTINE HARAMBAT**  
4<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENTE



**PHILIPPE SAËS**  
5<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENT



**VÉRONIQUE GLEYZE**  
6<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENTE



**HERVÉ BAYARD**  
7<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENT



**MARIE-CHRISTINE BOURDIEU**  
8<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENTE



**FARID HEBA**  
9<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENT



**JEAN-PAUL ALYRE**  
10<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENT



**DELPHINE SALEMBIER**  
11<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENTE



**DOMINIQUE CLAVE**  
12<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENT



**ÉLIANE DARTEYRON**  
13<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENTE

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Danielle KUBLER  
Benquet

Jean-Pierre ALLAIS  
Laglorieuse

Claudie BREQUE  
Mont de Marsan

Marie-Pierre GAZO  
Mont de Marsan

Bruno ROUFFIAT  
Mont de Marsan

Marie DENYS BACHO  
Saint Pierre du Mont

Pierre MALLET  
Benquet

Claude COUMAT  
Lucbardez et Bargues

Françoise CAVAGNE  
Mont de Marsan

Jean-Jacques GOURDON  
Mont de Marsan

Jean-Baptiste SAVARY  
Mont de Marsan

Bernard KRUYNSKI  
Saint Pierre du Mont

Nathalie BOIARDI  
Bostens

Mathieu ARA  
Mont de Marsan

Gilles CHAUVIN  
Mont de Marsan

Pascale HAURIE  
Mont de Marsan

Michel GARCIA  
Saint Avit

Ghislaine LALLAU  
Saint Pierre du Mont

Jean-Guy BACHE  
Bougue

Alain BACHÉ  
Mont de Marsan

Geneviève DARRIEUSSECO  
Mont de Marsan

Christophe HOURCADE  
Mont de Marsan

Monia LABOULAIS  
Saint Martin d'Oney

Julien PARIS  
Saint Pierre du Mont

Janet DELETRÉ  
Bretagne de Marsan

Marina BANCON  
Mont de Marsan

Philippe DE MARNIX  
Mont de Marsan

Catherine PICQUET  
Mont de Marsan

Sandrine CASINI  
Saint Perdon

Patricia BEAUMONT  
Saint Pierre du Mont

Émilie LABEYRIE  
Campet et Lamolère

Jean-Marie BATBY  
Mont de Marsan

Frédéric DUTIN  
Mont de Marsan

Céline PIOT  
Mont de Marsan

Jean-Louis DARRIEUTORT  
Saint Perdon

Denis CAPDEVILLE  
Uchacq et Parentis

Catherine BERGALET  
Gaillères

Pierre MERLET-BONNAN  
Mont de Marsan

Nathalie GASS  
Mont de Marsan

Chantal PLANCHENAUT  
Mont de Marsan

Jean-Marie BAYLE  
Saint Pierre du Mont



## Fiche d'identité

# LES ÉLUS MUNICIPAUX DE MONT DE MARSAN



**CHARLES DAYOT**  
LE MAIRE



**HERVÉ BAYARD**

1<sup>ER</sup> ADJOINT

Aménagement urbain, cadre de vie, urbanisme, logement, travaux



**MARIE-CHRISTINE BOURDIEU**

2<sup>E</sup> ADJOINTE

Développement durable, démocratie locale, vie des quartiers



**FARID HEBA**

3<sup>E</sup> ADJOINT

Sports, accessibilité, sécurité des Fêtes



**NATHALIE GASS**

4<sup>E</sup> ADJOINTE

Vie associative, projets intergénérationnels



**GILLES CHAUVIN**

5<sup>E</sup> ADJOINT

Centre-Ville (prospective économique, action "coeur de Ville", animation), Santé



**PASCALE HAURIE**

6<sup>E</sup> ADJOINTE

Affaires juridiques et commande publique, Fêtes et manifestations  
Stratégie globale du centre-ville



**PHILIPPE DE MARNIX**

7<sup>E</sup> ADJOINT

Culture (saison culturelle, musées, patrimoine)



**CATHERINE PICQUET**

8<sup>E</sup> ADJOINTE

Police de proximité, Affaires funéraires, Chauffage urbain



**CHRISTOPHE HOURCADE**

9<sup>E</sup> ADJOINT

Finances, Ressources Humaines, Informatique



**MARIE-CHRISTINE HARAMBAT**

10<sup>E</sup> ADJOINTE

Solidarité, action sociale, relations avec les citoyens

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Marie-Pierre GAZO

Pierre MERLET BONNAN

Geneviève DARRIEUSSECQ

Jean-Jacques GOURDON

Hicham LAMSIKA

Claudie BREQUE

Éliane DARTEYRON

Jean-Marie BATBY

Marina BANCON

Mathieu ARA

Chantal PLANCHENAU

Bruno ROUFFIAT

Jeanine LAMAISON

Mathis CAPDEVILLE

Delphine LEBLANC

Philippe EYRAUD

Nathalie GARCIA

Jean-Baptiste SAVARY

Céline PIOT

Alain BACHÉ

Françoise CAVAGNE

Frédéric DUTIN

Françoise LATRABE

Benoît PIARRINE



## Fiche d'identité

# COMPÉTENCES DE MONT DE MARSAN AGGLO

**La communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires et de compétences transférées par les conseils municipaux des communes.**

### LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (limité à certains équipements culturels)
- Action sociale d'intérêt communautaire

### LES COMPÉTENCES LIBREMENT TRANSFÉRÉES PAR LES CONSEILS MUNICIPAUX

- Politique locale du tourisme
- Actions dans le domaine culturel
- Actions dans le domaine scolaire, périscolaire et extrascolaire
- Actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur
- Gestion d'une unité de production culinaire
- Soutien au développement des infrastructures et des activités liées aux technologies de l'information et de la communication.
- Création et gestion d'une fourrière animale.
- Bornes de charge électrique : création, entretien et exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides.
- Gestion du paysage
- Gestion des cours d'eau
- Gestion des déchets de venaison
- Protection de la biodiversité et des espaces naturels sensibles

En complément de ces compétences transférées, la ville de Mont de Marsan et l'agglomération ont choisi de mutualiser la plupart de leurs fonctions supports. Ainsi, les Directions des Finances, RH, Affaires Juridiques, Communication, Informatique, Services Techniques sont aujourd'hui totalement intégrées, au service de l'agglomération, de la ville-centre et le cas échéant, des autres communes membres.



# L'année 2021





# L'année 2021

# TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

## JAN

### CRUE DE LA MIDOUZE : 7M46

Après avoir atteint ce niveau impressionnant, le plus haut depuis 40 ans, le pic de la crue semble avoir été atteint. En 1981, notre rivière avait atteint le niveau historique de 8m38 ! Les élus et agents, de la ville et de l'agglomération, ont été fortement mobilisés. Le plan communal de sauvegarde est toujours activé et la situation continue d'être surveillée attentivement.

### COVID19 : OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION

La première campagne de vaccination dans les Landes à destination des professionnels de santé a été lancée au Centre Hospitalier de Mont de Marsan. Charles Dayot, maire de Mont de Marsan et Président du Conseil de surveillance de l'établissement, souhaitait que le rythme s'accélère et que la vaccination soit ouverte au grand public dès que possible. La ville de Mont de Marsan a apporté un soutien logistique et humain, les équipes étant mobilisées pour que le centre de vaccination soit ouvert dès que possible.

## AVR

### SOUTENIR NOS COMMERÇANTS

Dans la continuité des actions menées depuis 2020 pour soutenir les commerçants, un arrêté municipal exceptionnel a autorisé les commerçants du cœur de ville, dont certains étaient forcés de fermer, à utiliser la devanture de leur magasin, samedi 3 avril à partir de 9 h le matin. Dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières, cette journée a été l'occasion pour chacun de soutenir les commerçants du cœur de ville

## JUIN

### UN MUSÉE À CIEL OUVERT

Intitulée "Promenade sculptée dans la ville", cette balade artistique vous amène du parc Jean Rameau à la gare en passant par le centre-ville et vous offre la possibilité de (re)découvrir les 42 sculptures qui jalonnent la ville. Elle participe ainsi à améliorer la connaissance du patrimoine de la ville grâce aux cartels, ces plaques installées à proximité, qui vous donnent des détails sur l'œuvre et son artiste. Pour le jeune public, deux livrets de jeux sont disponibles pour une visite encore plus ludique. Ce projet a pu éclore grâce à la collaboration entre les services de la Ville et de l'Agglo et l'implication d'une jeune graphiste, Léa Bouquet, en Service Civique au musée Despiau-Wlérick. Cette action hors les murs s'inscrit dans le cadre de la stratégie Action Cœur de Ville dont l'un des axes est de travailler autour de l'art dans l'espace public comme identité de la ville. Une belle façon de mettre en lumière le patrimoine sculptural montois tout en renforçant l'attractivité du centre-ville.

## AOÛT

### ROZANOFF : RÉOUVERTURE À LA CIRCULATION

Après plusieurs mois de travaux, l'avenue KW Rozanoff est de nouveau ouverte à la circulation ! Avec 29 places de stationnement supplémentaires, une vitesse limitée à 30 km/h, 3 passages piétons à faisceau lumineux, 2 plateaux ralentisseurs, 1 piste cyclable bidirectionnelle et une composition paysagère arborée, cette artère est aujourd'hui un axe de circulation sécurisé et agréable à pratiquer. A savoir : des grilles permettant de récupérer les déchets ont été installées au niveau des caniveaux d'évacuation des eaux pluviales !

# L'année 2021

## Temps forts de l'année

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché/Publié le 12/07/2022

ID : 040-244000808-20220707-2022070124-DE



## SEPT

### INAUGURATION DE LA NOUVELLE CITÉ JUDICIAIRE

Après deux ans de travaux et plus de trente ans d'attente, la nouvelle Cité judiciaire a été inaugurée, en présence d'Eric Dupond-Moretti, ministre de la Justice. Symbole de la modernité de la justice avec son style épuré et ses volumes ambitieux, le bâtiment accueille les professionnels du monde de la justice et les usagers. Le Palais de justice rassemble désormais en un seul lieu les différentes juridictions, Tribunal de Grande Instance, Tribunal d'Instance, Conseil des prud'hommes et Tribunal de commerce, jusqu'alors dispersées dans la ville, pour une meilleure lisibilité de l'institution judiciaire dans le département.

### INAUGURATION DE LA PLAINE DES SPORTS

Après plusieurs mois de chantier, les travaux de restructuration de la Plaine des Sports comprenant notamment la réfection du chemin des sports et son élargissement, sont achevés ! L'évènement a été l'occasion de dévoiler le nouveau nom de cet espace, véritable temple du sport de 13 hectares, « Plaine des sports Camille Pédarré », en hommage à l'ancien président du Stade Montois Rugby puis du Stade Montois Omnisports.

### UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE

Appelés communément «Codev», ils sont composés de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale et sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes. Institués par la loi Voynet de 1999 et confirmés par la loi Notre de 2015, ils sont obligatoires pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, ce qui est le cas dans notre agglomération. Le «Codev» conduit ses travaux librement après s'être auto-saisi d'un sujet ou sur demande des élus du territoire. Il peut proposer à la collectivité tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population. Il accompagne alors les élus dans leurs actions, leurs décisions, à titre consultatif, renforce le débat public en créant des espaces de discussion, de réflexion, d'étude, et construit collectivement des avis sur les projets et enjeux de l'agglomération de Mont de Marsan. Un bureau désigné en séance plénière examine les dossiers à traiter, coordonne les travaux des commissions. Il peut être accompagné par certains services de l'agglomération, selon les ordres du jour abordés.

## NOV

### (RE)DÉCOUVRIR LE CENTRE VILLE

La Ville de Mont de Marsan a ouvert son cœur de ville aux habitants en leur proposant de découvrir un lieu jusqu'alors fermé au grand public et qu'elle a décidé d'acquérir : l'îlot Laulom. Un espace de 7000m<sup>2</sup> situé en plein cœur de ville, reliant la place des arènes à la place Pancaut. Jusqu'à son rachat par la municipalité en 2021, l'îlot Laulom était un espace privé, acheté en 1930 par Joseph Laulom qui déploya à l'époque les premières lignes de bus pour désenclaver Mont de Marsan. Dans le cadre de la redynamisation du centre-ville, l'îlot sera prochainement réhabilité pour en faire un lieu qui correspond aux souhaits des Montois.

### LA MAISON DES ÉTUDIANTS EST OUVERTE !

Avec presque 1800 étudiants sur son territoire, répartis dans pas moins de 14 formations de l'enseignement supérieur, Mont de Marsan se devait de proposer aux jeunes un lieu fédérateur, adapté pour travailler, se retrouver, développer des projets étudiants, être accompagné et écouté. C'est désormais chose faite grâce au travail mené en partenariat avec le Crous de Bordeaux-Aquitaine ! Située 15 rue Cazailas, au sein du Pôle Jeunesse, en plein cœur de ville, en bord de rivière,

la MDE comprends un espace de coworking, une salle de réunion réservable pour des travaux de groupe, une tisanerie et un espace de détente !

### MONT DE MARSAN RETENUE CENTRE DE PRÉPARATION JO 2024 !

Après une première phase de sélection en 2020 qui a permis au stade André et Guy Boniface pour le rugby à 7 et à l'Espace François Mitterrand pour le basket-ball d'être retenus dans le catalogue des centres de préparation proposé aux délégations internationales dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, deux nouveaux avis favorables ont récemment été rendus pour le basket-ball 3x3 et la gymnastique artistique.

### MONT DE MARSAN VILLE DE LA REPRISE 2021

Mont de Marsan a reçu le prix de "Ville & Villages de la reprise". Mis en place par la Chambre de métiers et de l'artisanat des Landes. Ce concours valorise les collectivités locales impliquées dans la transmission-reprise des entreprises de leur territoire. La ville de Mont de Marsan a été retenue pour son dynamisme économique au regard du nombre d'actions menées par la commune pour favoriser le maintien de ses commerces et services de proximité de cœur de ville.



# Ressources et services supports





## Ressources et services supports

# BUDGET AGGLO : 72,7 M €

**23,5 M € de dépenses d'investissements**

+

**49,2 M € de dépenses de fonctionnement**

## INVESTISSEMENTS MAJEURS...

### L'AMÉNAGEMENT 4,2 M €

- Un effort sans précédent pour les routes et les trottoirs, dans le cadre du plan voirie
- Crédits d'études pour le PLUi et pour les ponts
- Matériel de voirie pour l'entretien des fossés

### LA CULTURE 1,5 M €

- Lancement des travaux de réhabilitation du café Music'
- Travaux au Pôle du Théâtre de Gascogne

### L'ÉDUCATION 1 M €

- Travaux dans les écoles
- Achat d'équipements et de mobilier pour la Cuisine centrale

### LES SERVICES GÉNÉRAUX

**300 000 €**

- Travaux d'entretien divers du patrimoine
- Investissements dans le cadre de la démarche Santé Qualité de Vie au Travail, équipement en informatique des services et refonte du site Internet de l'Agglo

### L'ACTION ÉCONOMIQUE 877 000 €

- Aménagement des Zones d'Activités
- Aides économiques

### LA SOLIDARITÉ 800 000 €

Opérations à destination du parc locatif privé et social

### LE TOURISME 51 000 €

Travaux d'aménagement de la base de loisirs du Marsan et de l'aire de camping-car

## ... ET LES BUDGETS ANNEXES

### ▪ Assainissement 29,8 m €

Mise en service de 3 bassins de stockage des eaux, fin des travaux de la station d'épuration de Jouanas

### ▪ Assainissement non collectif 13 600 m €

### ▪ Eau 9,4 m €

Poursuite du programme de rénovation des réservoirs, remplacement de canalisations et mise en place de la télérelève sur Saint-Pierre-du-Mont, travaux pour l'interconnexion des réseaux

### ▪ Logements 1,1 m €

Entretien et travaux des logements en gestion par XL Habitat

### ▪ Transports 3,6 m €

Contribution au délégataire, financement de prestations d'entretien de voirie

### ▪ Zones d'activités 8,9 m €

Acquisitions, aménagements et cessions des zones existantes et à prévoir, fonctionnement de la pépinière



## Ressources et services supports

# BUDGET VILLE :

# 48,1 M €

**17,5 M € de dépenses d'investissements**

+

**30,6 M € de dépenses de fonctionnement**

## INVESTISSEMENTS MAJEURS...

### LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

**4,3 M €**

- Poursuite du programme Action Coeur de Ville : opération façades, achats immobiliers et choix d'un projet pour les Nouvelles Galeries
- Acquisitions pour la création d'un parc urbain en centre-ville (projet dit de l'îlot "Laulom")
- Amélioration de l'empreinte énergétique des bâtiments communaux
- Acquisitions foncières dans le cadre du déplacement du Tribunal

### LE PROJET SPORTIF DE TERRITOIRE

**780 000 €**

- Travaux d'aménagement de la Plaine des Jeux
- Réalisation de vestiaires féminins au stade de l'Argenté
- Mise en place de l'arrosage et d'une clôture au Golf

### LA VIE DE LA CITÉ

**3,7 M €**

- Amélioration du cadre de vie et des équipements municipaux : investissements dans la Santé Qualité de Vie au Travail, aménagement et mise en conformité de bâtiments communaux, travaux d'entretien dans les cimetières, dans les espaces verts et dans les parkings, création d'une Maison de l'environnement, modernisation du mobilier urbain et du parc informatique, développement de la vidéoprotection
- Travaux de voirie et d'extension des réseaux, renouvellement des feux tricolores, participation au Sydec pour l'éclairage public
- Enveloppe d'investissements pour les conseils de quartier

### LA CULTURE

**280 000 €**

- Lancement de l'opération de réhabilitation du musée Despiau-Wlérick et déménagement des oeuvres
- Création d'une Maison des traditions

## ... ET LES BUDGETS ANNEXES

### Crématorium 1 m €

Études en vue de séparer l'espace funéraire et crématorium et créer un espace de convivialité

### Fêtes et animations 2,2 m €

### Géothermie 2,3 m €

Construction du bassin de stockage

### Pompes funèbres 2,4 m €

Développement de la surface de vente et déplacement du service Cimetières au cimetière du Centre

### Projet de rénovation urbaine 1,5 m €

Indemnités versées au dernier commerçant de l'îlot Rozanoff en vue de la démolition du site

### Self bosquet 153 720 €

### Stationnement 508 000 €

Travaux sur l'ascenseur et les caméras de vidéosurveillance

### Zac du peyrouat 16,2 m €



## Ressources et services supports

# SERVICE FINANCES

[16 agents]

**Le service Finances prépare, suit et gère l'ensemble des budgets de la ville, de l'Agglo, du CIAS et du CCAS**

Service mutualisé localisé à la mairie

### PRÉPARATION, SUIVI, GESTION DE TOUS LES BUDGETS

#### • Ville & Agglo :

- Ville : budget principal, PRU, ZAC Quartier Nord, Régie des Fêtes, Self Bosquet, Parcs de stationnement, (uniquement contrôle budgets Géothermie, Pompes funèbres municipales, Crématorium)
- Agglo : budget principal, ZA, Logements sociaux, Transports (uniquement contrôle Assainissement, Eau, SPANC, Eaux pluviales Gemapi)

#### • CIAS :

- budget principal, SSIAD, SAAD, Portage de repas, Projet Réussite Educative, Plate forme sociale, 3 EHPAD (Saint Pierre, Mauléon, Marsan), MAT, Relais petite enfance

#### • CCAS :

- budget principal, Foyer Jeunes travailleurs (uniquement contrôle Maison d'accueil spécialisée)

### GESTION DE LA DETTE

### PROSPECTIVE FINANCIÈRE

### OBSERVATOIRE DE LA FISCALITÉ

## EN 2021

- Conséquences financières de la crise sanitaire

## À VENIR

- Passage des budgets actuellement en M14 à la M57, nouvelle nomenclature comptable au 1er janvier 2024
- Harmonisation de la préparation budgétaire CIAS-CCAS avec la ville et l'agglo
- Observatoire de la fiscalité : proposition de développement vers les petites communes

## EN CHIFFRES

- **Ville** : un budget total réalisé 2021 de **41,9 millions d'euros en dépenses et 44,8 millions d'euros en recettes**
- **Agglo** : un budget total réalisé 2021 de **60,5 millions d'euros en dépenses et 61,6 millions d'euros en recettes**
- **2021** : 6,3 millions d'euros de dépenses d'équipement sur la ville et 7 millions d'euros sur l'agglo
- **0 % augmentation des taux de fiscalité en 2021**
- 50 250 écritures comptables
- 31 budgets votés



## Ressources et services supports

# DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

[24 agents]

**DRH mutualisée pour les 4 entités, basée au siège de l'Agglomération.**

## EN 2021

### AGENDA SOCIAL

- Définition des Lignes Directrices de Gestion
- Mise en place du « Forfait Mobilités durables » qui a bénéficié à 58 agents au titre de l'année 2021.
- Mise en place du Rifseep : seuils « planchers » pour l'IFSE : 292 000€
- Revalorisation de certains agents au-delà des planchers, afin de diminuer les écarts entre filières, les services et les métiers, pour garantir certains recrutements sur des métiers qualifiés, et maintenir l'attractivité de la collectivité : 104 000€
- Plan d'actions sur l'égalité professionnelle Femmes Hommes. Objectifs : réduire les inégalités Femmes/Hommes, les écarts entre les filières et revaloriser prioritairement les plus bas salaires.
- 50% des agents ont bénéficié d'une augmentation supérieure à 120€ brut / an dont 92% étant des agents de catégorie C ; et 70% de l'enveloppe globale de 396 000€ bénéficie à l'augmentation des régimes indemnitaires des femmes.
- Formation de 129 managers des 4 entités au module Excellence relationnelle.

### PERSONNEL RH

- Nombreux départs en 2021 dont la DRH, la responsable Paie/Carrière, le responsable des instances paritaires, le responsable du service Prévention, 5 gestionnaires, soit 37.5% des effectifs.
- Effectifs stables mais turnover important dans la collectivité : 214 recrutements en 2021 (37% sur l'agglomération / 42.5% sur la ville / 18.7% sur le pôle social)



## À VENIR

### REVALORISATION DU BARÈME KILOMÉTRIQUE DE 10% (DÉCRET PARU LE 14/02/22)

### REVALORISATION DES CARRIÈRES DES FONCTIONNAIRES DE CATÉGORIE C AU 1ER JANVIER

- Modification du nombre d'échelons et de la durée de ces derniers, pour plusieurs cadres d'emplois des échelles de rémunérations, ainsi que bonification exceptionnelle d'ancienneté d'1 année pour tous les fonctionnaires de catégorie ;
- Revalorisation des grilles indiciaires afférentes aux échelles de rémunération.

### REVALORISATION DES AGENTS DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL (SÉGUR DE LA SANTÉ) AU 1ER SEMESTRE 2021

#### AGENDA SOCIAL

- Débat sur la Protection Sociale Complémentaire
- Réalisation d'un audit sur les RPS et d'un baromètre social
- Organisation des élections professionnelles
- Convention avec le CDG sur lanceur d'alerte et référent signalement
- Mise à jour de la charte sur le télétravail et du règlement sur le temps de travail
- Développement d'une démarche de qualité d'accueil pour les nouveaux arrivants (livret, site, parcours d'intégration)
- Mise en place du Comité Social Territorial (fusion des CT et CHSCT)
- Dans le cadre du suivi du module Excellence relationnelle, démarrage en mars 2022 de la 2ème phase de la formation dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie au travail (démarche SQVT de la collectivité).

#### ORGANISATION RH

- En cours de révision.
- Externalisation d'une partie de la paie (pôle médico-social) à l'Alpi.
- Mise en place d'un plan de formation interne.
- En parallèle des procédures de recrutements toujours en cours, départs attendus et à remplacer : 2 gestionnaires Paie, 1 conseillère Prévention, 1 chargée de Formation.
- Accompagnement et formation des nouveaux entrants.
- Recrutements de personnels en renfort pour accroissement de l'activité (ex. poste de chargé de recrutement sur le médico-social), pour du développement de projet (ex. GPEEC).

## EN CHIFFRES

Personnel géré par la DRH :

**1570**  
(669 agents agglo / 289 ville /  
388 cias / 149 ccas)

Dépenses de personnel  
(CA 2021 provisoire) :

**22 773 762 €**  
pour l'agglo

**10 485 290 €**  
pour la ville

Formation

**1077**  
actions de formation  
suivies par l'ensemble  
du personnel soit

**1255**  
journées de formation

**Le cycle de formation interne**  
(PRAP, SST, Sécurité Incendie) engagé en 2019  
s'est également poursuivi, et depuis 3 ans, ce sont

**897 agents**  
des 4 entités  
qui en ont bénéficié



## Ressources et services supports

# AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

[6 agents]

**La Direction des Affaires juridiques et de la commande publique travaille en relation et pour l'ensemble des services, y compris les établissements satellites lorsque ceux-ci la sollicitent : CIAS, CCAS, office du tourisme du commerce et de l'artisanat, Régie du Théâtre de Gascogne.**

à l'Hôtel de Ville

La Direction des Affaires juridiques et de la commande publique est mutualisée entre la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo depuis 2015. Elle est placée sous l'autorité du Directeur Général des Services  
Elle comporte plusieurs cellules/ services :

**COMMANDE PUBLIQUE**  
2 ETP

**JURIDIQUE**  
2 ETP

**ASSURANCES**  
0,5 ETP

**ASSEMBLÉES**  
1,5 ETP

## EN CHIFFRES

### COMMANDE PUBLIQUE

41 procédures de marchés lancées :

- 15 procédures passées dans le cadre de groupement de commandes entre Mont de Marsan Agglo, la Ville de Mont de Marsan, le CIAS et le CCAS de Mont de Marsan dont 7 procédures formalisées et 8 procédures adaptées
- 14 procédures pour Mont de Marsan Agglo dont une procédure formalisée
- 12 procédures pour la Ville de Mont de Marsan dont 1 procédure de concours
- 1 procédure pour le CIAS
- 3 procédures pour le CCAS

### ASSEMBLÉES

- Conseils Communautaires
- 169 délibérations
- 105 Décisions du Président
- Conseils municipaux
- 129 délibérations
- 56 Décisions du Maire

### ASSURANCES (HORS RISQUES STATUTAIRES)

- Agglo : 35 sinistres déclarés 1 recours direct
- Ville : 38 sinistres déclarés + 1 recours direct

### CONTENTIEUX :

- Agglo : 3 nouveaux recours -12 dossiers encore en cours ou clôturés en 2021
- Ville : 6 nouveaux recours
- 6 dossiers encore en cours ou clôturés en 2021



## Ressources et services supports

# CONSEIL ET ORGANISATION

[1 agent]

**La direction Conseil et Organisation aide au pilotage interne. Elle contribue à l'évaluation et à la conception d'indicateurs. Elle réalise des études conjoncturelles d'aide à la décision stratégique et analyse de coûts.**

à l'Hôtel de Ville

La Direction Conseil et Organisation est mutualisée entre la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo. Elle travaille en relation et pour l'ensemble des services, y compris les établissements lorsque ceux-ci la sollicitent. Elle est placée sous l'autorité du Directeur Général des Services et est localisée à l'Hôtel de Ville.

## EN 2021

- Mise en place du RIFSEEP pour les agents des 4 collectivités avec cartographie des métiers en soutien à la Direction des Ressources Humaines
- Mise en place d'un atelier de gestion de la masse salariale
- Rédaction du pacte de gouvernance de Mont de Marsan Agglo après consultation des 304 élus du territoire de l'agglomération et avis du conseil municipal des 18 communes – ce pacte de gouvernance fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil communautaire.
- Suite à l'audit organisationnel de l'Éducation, réalisation d'une étude d'impact (humaine, financière et organisationnelle) pour un retour à 4 jours en septembre 2021 avec l'ensemble des temps d'accueils déclarés en accueils périscolaires
- Tarifs Éducation : accompagnement dans la mise en place de tarifs en fonction d'un taux à l'effort unique dans la recherche d'une plus grande équité avec des tarifs à la fois progressifs et proportionnels aux moyens des familles, sans qu'aucune famille ne paie le coût de revient du service.

## À VENIR

[Projet en-cours de validation]

Mise en place d'un système d'information décisionnel, déployé prioritairement sur les logiciels métiers finances et ressources humaines.

L'objectif étant de pouvoir partager et décentraliser l'information afin de construire un dialogue de gestion auprès des décideurs et leur apporter une aide à la décision



# Ressources et services supports

# 2

# COMMUNICATION

[13 agents]

**Le service communication accompagne les différents services dans la diffusion de leurs informations, actualités et évènements en veillant à adapter le message et le support en fonction des objectifs établis dans le but de valoriser les actions de la collectivité.**

## EN 2021

Réorganisation du service en 3 pôles :

- Pôle 1 : Print et management de l'information  
3 agents
- Pôle 2 : Relations presse et évènementiel  
3 agents
- Pôle 3 : Création de contenu et digital  
6 agents

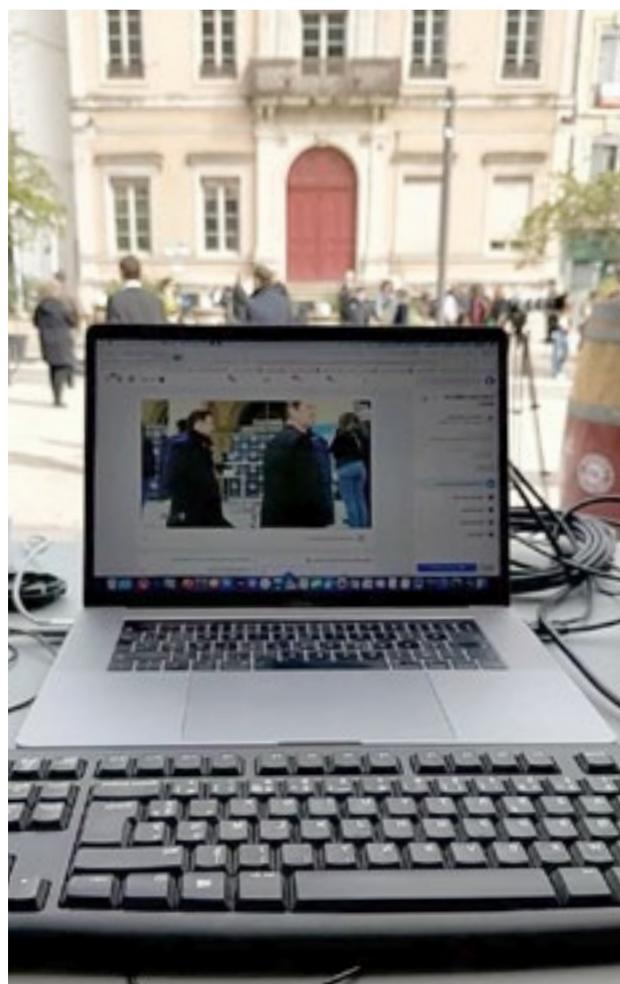
## À VENIR

Deux chantiers d'envergure seront lancés en 2022, à savoir la refonte du magazine et du site internet. Le service communication est épaulé dans cette démarche par une agence externe, habituée de l'accompagnement des collectivités dans ce type d'opération.

Ces refontes s'inscriront dans les codes graphiques définis par une mise à jour de la charte graphique de la ville et de l'Agglo, ainsi que du lifting des deux logos. Enfin, un déménagement dans de nouveaux locaux est prévu en fin d'année 2022 ou début 2023, une fois que les travaux d'aménagements seront réalisés.

## EN CHIFFRES

- 9 comptes réseaux sociaux
- 45 000 abonnés tous réseaux sociaux confondus
- + 30 % d'abonnés sur Instagram sur l'année
- + de 75 vidéos réalisées et publiées sur les réseaux sociaux
- 5 M2M.ag – 1 Mag Hors série – 1 supplément spécial
- + de 70 communiqués de presse envoyés



## Ressources et services supports

# PARC TECHNIQUE MUNICIPAL

[124 agents]

### LOGISTIQUE

11 agents

- Le magasin gère environ 4000 articles référencés à destination des différents services ville et agglo.
- Le parc auto gère environ 150 véhicules dont 40 véhicules de location pour les services de la ville, de l'agglo et du CCAS et 430 engins et matériel pour les services de la ville et de l'agglo.



### ENTRETIEN DE PATRIMOINE

#### Bâtiments

24 agents

Différents corps de métier : menuiserie, charpente, sanitaire, électricité, peinture, métallerie, maçonnerie, gère la maintenance de 190 bâtiments ville et agglo (dont 35 écoles) et réalise également des travaux de rénovation (ex : mise en peinture de locaux, réfection et mise aux normes des installations électriques, rénovation d'installations sanitaires, transformation générale de locaux, avec maçonnerie et pose de carrelage..), fabrication de mobilier, de structures métalliques (abris, grilles...), pose de clôtures etc.

#### Signalisation et mobilier urbain

6 agents

pose et entretien le mobilier urbain dans les 959 rues de la ville de Mont de Marsan. Il accompagne le service aménagement lors des projets d'aménagement pour installer des appuis vélo, potelets, corbeilles, bancs ou tables de pique-nique. Les agents patrouillent quotidiennement pour redresser ou changer un potelet et participer à la sécurisation du domaine public, y compris lors des manifestations sur le domaine public qui nécessitent des fermetures de voirie, des mises en place de déviation ou des interdictions de stationnement provisoires.

#### Signalisation lumineuse ou électrique sur la voie publique

gère 39 carrefours à feux et feux scolaires et 19 bornes rétractables et s'assure du bon suivi des interventions du SYDEC sur l'éclairage public

#### Entretien et nettoyage des locaux

28 agents

gère le nettoyage d'environ 50 bâtiments comprenant des bâtiments administratifs, mais également gère les salles mises en location ou à la disposition des associations (Hall et château de Nahuques, Maison Candau, Maison Lucbernet, Auberge landaise, Petit bonheur, Brassens, Lamarque Cando, Joelle Vincens, Camille Pédarré)

#### Propreté urbaine

28 agents

nettoie 200 km de voirie (et 400 km de trottoirs) avec pour certains sites du centre ville, plusieurs passages quotidiens. Il assure le ramassage des déchets sur la voie publique et dans les corbeilles, le balayage mécanique et le soufflage des rues, le lavage et décapage des rues, places et trottoirs mais également l'enlèvement de graffitis lorsque le support le permet.

### ÉVÉNEMENTIEL (MILIEU ASSOCIATIF ET ANIMATIONS)

#### Vie locale

3 agents

constitue la porte d'entrée pour toutes les demandes des plus de 500 associations actives et organisateurs de manifestations. Le forum des associations représente à lui seul 150 associations. Le budget des subventions directes représente 1,02 millions d'euros.

#### Fêtes et manifestations

10 agents

assure la logistique du matériel (tentes, podiums, chaises, tables, barrières...), les branchements, installations électriques et sonorisation des manifestations, commémorations, réunions.





## EN 2021

- Année où le Covid a eu un fort impact et où les équipes ont dû faire preuve d'adaptabilité et de réactivité.
  - Dispositifs de contrôle de pass et de protection (bureaux d'élections, manifestations, maisons et salles des associations, bureaux des administrations, gestion des stocks).
  - Mise en place du centre de vaccination et du drive tests.
- Travaux importants de rénovation du patrimoine :
  - bureaux état civil,
  - services financiers,
  - salle du conseil et cage d'escalier hôtel de ville
  - aménagement nouveaux locaux du cimetière du centre,
  - locaux du parc technique municipal,
  - locaux police municipale,
  - loges du théâtre du Pégly
  - club house du Golf
  - local de réception, coursives et corales des arènes ,
  - renouvellement de plusieurs clôtures dans des squares ou des équipements sportifs et scolaires
  - programme de nettoyage de toitures (recrutement d'un charpentier)
- Travaux d'accompagnement de la réhabilitation de la plaine des jeux (pose de lisses sur terrains, pose de mobilier urbain) et de l'avenue Rozanoff (pose de mobilier urbain)
- Réaménagement des nouveaux locaux de la DSI.
- Accompagnement du programme de street art.
- Réactivité face aux inondations (protection, évacuation, nettoyage, rénovation) et manifestations des agriculteurs.
- Sécurisation de l'étape du Tour de France.
- Réorganisation de procédures :
  - mise en place des procédures de priorisation dans le cadre d'une stratégie d'animations
  - mise en place du tableau de suivi des animations
  - nouvelle préparation budgétaire dans le cadre de la gestion analytique
  - nouvelle organisation du service et des procédures suite au transfert de l'éclairage public au SYDEC (géolux)
  - mise en place d'un suivi par une personne dédiée de tous les contrôles périodiques et réglementaires
  - mise en place d'une nouvelle méthodologie de nettoyage des bâtiments
- Autres faits marquants au Parc Technique Municipal en 2021 :
  - départ en retraite de Monsieur Desbordes, directeur du Parc Technique Municipal
  - prise de poste de Directrice du Parc Technique Municipal
  - arrivée du nouveau directeur adjoint

## À VENIR

- Poursuivre la modernisation du Parc Technique Municipal : mise en conformité des ateliers et de l'aire de lavage, plan de formation, création d'un centre de gestion des stocks de matériaux et déchets au Carboué.
- Poursuivre la mise en place d'une gestion analytique et de la planification des interventions du parc.
- Création de fiches métier avec le service prévention pour les dotations EPI, les besoins en formation.

## EN CHIFFRES

**150**  
véhicules en gestion  
(propriété ou location)

**430**  
engins  
et matériels

**50**  
bâtiments  
en gestion

**200**  
km de voirie à nettoyer  
(400 km de trottoirs)

**300 000 €**  
d'achats de fournitures COVID



# 3 Un territoire d'avenir





## Un territoire d'avenir

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

[4 agents]

**Le service accompagne les entrepreneurs locaux et veille à favoriser un environnement propice à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises et de la formation supérieure sur le territoire.**

**Pépinière d'entreprises LA FABRIK,**  
Parc SO WATT – 236 avenue de Canenx  
Mont de Marsan

**Campus connecté**  
Site de l'INSPE – 335 rue de Saint Pierre  
Mont de Marsan.

Les compétences développement économique et enseignement supérieur, sont organisées autour d'une commission composée de 26 élus répartis dans 2 groupes de travail, et de la direction développement économique et enseignement supérieur.

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Accompagnement des entrepreneurs locaux :
  - Accompagnement individuel des projets d'entreprises
  - Mise en œuvre d'aides aux entreprises
  - Soutien aux structures d'accompagnement à la création/reprise d'entreprises – réseaux d'acteurs
- Création d'un environnement favorable à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises :
  - Mise en œuvre de la stratégie foncière économique
  - Gestion et commercialisation des parcs d'activités économiques
  - Gestion de l'observatoire foncier et immobilier
  - Gestion et animation de la pépinière d'entreprises LA FABRIK
  - Animations et actions partenariales et transversales

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Toute action en faveur du développement de la formation supérieure sur le territoire

## EN 2021

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Mise à jour de la stratégie foncière économique, incitant à la sobriété foncière et à la valorisation des friches industrielles et commerciales
- Consolidation des partenariats par la signature de conventions cadres avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes d'une part, ainsi qu'avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Landes et l'Office de Tourisme du commerce et de l'artisanat de Mont de Marsan Agglo d'autre part
- Organisation de la 2ème édition de Mars@hack en distanciel avec la Base Aérienne 118 et ses équipes cyberdéfense ainsi que l'Université de Pau et des Pays de l'Adour via le département réseaux et télécommunication de l'IUT montois : elle aura réuni 118 passionnés, principalement issus des écoles d'enseignement supérieur en informatique, venus relever les challenges «Capture the flag» concoctés par les équipes cyberdéfense de l'Armée de l'Air et de l'Espace.



# Un territoire d'avenir

## Développement économique et enseignement supérieur

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Mise en route du campus connecté, labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation en juillet 2020 pour 5 années, en partenariat avec l'Université de Bordeaux. Hébergé dans les locaux montois de l'Inspé, il permet à tous, jeunes bacheliers ou personnes en reprise d'étude, de suivre, près de chez eux, des formations à distance dispensées par un établissement d'enseignement supérieur, et de bénéficier sur place d'un tutorat individuel et collectif.
- Renouvellement des partenariats avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) pour la période 2021-2026 en cours de réflexion
- Lancement d'un schéma local d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation afin de se doter d'un outil stratégique et opérationnel en matière d'enseignement supérieur pour les 10 ans à venir. L'étude se poursuivra en 2022 avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur. À son terme, l'outil devra permettre de renforcer et diversifier l'offre de formation et de programmer les investissements prioritaires.

### EN CHIFFRES

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**25 123 €**

d'aides directes  
à l'investissement attribués à

**7 projets**

pour le commerce et l'artisanat  
de proximité cœur de ville  
et centres bourgs

**118**

projets accompagnés

**3 jeunes**

entreprises hébergées  
à La Fabrik

#### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**1400**

étudiants

répartis dans

**10**

établissements d'enseignement  
supérieur sur le territoire

### À VENIR

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Accompagnement des entrepreneurs locaux : Appui à la création, développement, reprise-transmission :
  - Renouvellement de la convention financière Initiative Landes à hauteur de 30 000 €
  - Renouvellement de la convention de partenariat avec BGE Landes Tec Ge Coop : permanence une fois par semaine à La Fabrik
  - Mise en œuvre de nouveaux partenariats avec réseau Entreprendre Adour et ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique)
- Création d'un environnement favorable à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises :
  - Décliner la mise en œuvre de la stratégie économique et projet de territoire, au regard du règlement d'intervention économique existant et du nouveau SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique de l'Innovation et de l'Internationalisation)
  - Poursuivre le projet centre de ressources cybersécurité, développement des partenariats et organisation de l'événement Mars@hack
  - Poursuivre la mise en œuvre les partenariats suivants :
    - ~ mise en œuvre de l'accord cadre avec la CCI Landes
    - ~ poursuite de la mise en œuvre de la convention cadre avec la CMA Landes
    - ~ participation aux actions transversales « action cœur de ville de Mont de Marsan » et ateliers de concertation entreprises du PCAET
    - ~ formaliser un nouveau partenariat avec l'Agence de Développement et d'Innovation
- Nouvelle Aquitaine (ADI) autour de 2 axes : promotion du territoire et accompagnement du projet cybersécurité

#### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Consolidation du campus connecté pour atteindre 20 à 25 étudiants
  - développer la dynamique collective et étudiante du campus connecté
  - renforcer l'accompagnement individuel et la qualité des services offerts aux étudiants
  - poursuivre la promotion du dispositif
  - formaliser des partenariats avec les acteurs du territoire
  - participer au développement du réseau des campus connectés
- Finalisation des partenariats avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) pour la période 2021-2026
- Élaboration du schéma local d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation afin de se doter d'un outil stratégique et opérationnel en matière d'enseignement supérieur pour les 10 ans à venir, avec pour objectif de renforcer et diversifier l'offre de formation et de programmer les investissements prioritaires.



# Un territoire d'avenir

# AMÉNAGEMENT

[11 agents]

**Le service aménagement a pour but de coordonner l'ensemble des aménagements urbains dans une démarche de cohérence territoriale.**

## Pôle technique

8 rue du Maréchal Bosquet  
40 000 Mont de Marsan

### FONCIER-HABITAT-PLANIFICATION

2 agents

- **Foncier** : suivi des cessions/acquisitions pour ville et agglo – traitement des déclarations d'intention d'aliéner...
- **Habitat** : suivi du programme local de l'habitat, attributions aides logements sociaux, aide pour rénovation de logement et ravalement de façades...
- **Planification** : suivi des procédures d'évolution des documents d'urbanisme (PLUI, SCOT,...)

### INSTRUCTION

#### DU DROIT DES SOLS

4 agents

Instruction d'environ 1000 dossiers par an pour les 18 communes de l'agglomération (permis de construire, déclaration préalable...)

### MOBILITÉ

1 agent

Gestion du contrat – DSP des transports en commun, transport scolaire, politique vélo,...

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 agent

Mise en œuvre du plan climat, de la politique 0 déchet, volet environnemental du CRTE, gestion du PNU...

### MENASSE, FOURRIÈRE ANIMALE,

#### MOBILIER

1 agent

Gestion de la base de loisirs de Menasse, encadrement et suivi de la fourrière animale, gestion du mobilier

## EN 2021

- Service instruction du droit des sols : dématérialisation des demandes d'urbanisme avec plateforme de dépôt pour les particuliers et les professionnels
- Service Mobilité : aide pour l'acquisition de vélo à assistance électrique 250 €
- Service développement durable : arrivée de l'agent en Mai 2021 avec réorientation des missions sur de la stratégie plus que sur l'animation comme auparavant

## À VENIR

- Service développement durable : approbation du plan climat avec définition d'une stratégie en matière de transition énergétique et plan d'actions concrètes à déployer sur notre territoire
- Service habitat / planification : Modification n° 1 du PLUI/révision du PLH

## EN CHIFFRES

**1 200**

dossiers d'urbanisme instruits

**5**

sites sur le Parc naturel urbain à gérer

**336 000 €**

d'aide pour la production de logements locatifs sociaux

**580**

animaux accueillis à la fourrière animale

**60 150 €**

de subvention pour le ravalement de façades en centre-ville de Mont de Marsan

**43 000**

visiteurs sur la base de loisirs de Menasse

# 3 Un territoire d'avenir

## VOIRIE

[10 agents]

**La direction de la Voirie, mutualisée en 2015, conduit les travaux externalisés d'aménagement, de réfection et d'entretien des routes ainsi que la gestion des eaux pluviales de voirie avec la Direction du Cycle de l'Eau.**

### Pôle technique

8 rue du Maréchal Bosquet  
40 000 Mont de Marsan



### COMPÉTENCE COMMUNAUTAIRE

- D'autres thématiques sur le domaine public de Mont de Marsan tels que l'éclairage public, le mobilier urbain, les voiries sur le domaine privé de la commune et les voies communales non revêtue, la vidéoprotection, le développement de la fibre interne de la ville sont suivis par la direction.
- Elle effectue des travaux dans divers équipements : cours d'école, parcs, aire de jeux, équipements sportifs extérieurs, parkings...
- Par ailleurs, le service traite les arrêtés de circulation et de stationnement pour la commune dans le cadre des pouvoirs de police du Maire (environ 900 arrêtés par an), et les permissions de voirie dans le cadre de la police de conservation, pouvoir du Président, pour les 18 communes de l'agglomération (environ 350 permissions par an). Le service du domaine public communal gère aussi la perception de la Taxe Locale de Publicité, instruit les demandes d'enseignes et de publicité au travers de son règlement intercommunal de Publicité pour Mont de Marsan. La gestion des droits place du marché de Mont de Marsan et des forains lors des manifestations est également effectués par ce service.
- Enfin, les travaux des Conseils de Quartier de la Ville de Mont de Marsan sont pilotés par un des agents de la direction Voirie qui coordonne tous les travaux financés par les Conseils de Quartier.

## EN 2021

- Deux gros projets d'aménagement :
  - Aménagement de la Plaine des Sports inauguré le 2 octobre 2021
  - Aménagement d'une partie de l'avenue du Colonel KW Rozanoff sur 520 mètres linéaires
- D'autres travaux d'aménagement ou de voirie ont été effectués tel que :
  - l'aménagement de la 2<sup>e</sup> tranche de l'avenue de la Provence à Saint-Pierre du Mont,
  - la réfection de la chaussée de la Place Charles de Gaulle en béton désactivé,
  - la réfection d'un trottoir boulevard Yves Mainguy pour permettre l'accessibilité des PMR aux commerces du pôle de commerce de proximité de Dagas au Foyer Majouraou,
  - la réfection des parkings Raymond Poincaré et du parking Codibois avenue du Colonel KW Rozanoff,
  - la réfection de revêtement de chaussées : 9 dans les communes rurales et 21 sur Mont de Marsan (grâce au fonds de concours apporté par la commune de Mont de Marsan),
- Par ailleurs, poursuite de la modernisation du réseau d'éclairage public avec le SYDEC dans le cadre du protocole transactionnel de modernisation de 2020 – 2025 (1 M € par an investi pendant 6 ans).
- Des travaux de rénovation du pont du Roc à Bougue ont été menés en urgence début 2021. L'accès de ce pont avait été fermé sans délais en novembre 2020. Des travaux ont également été effectués pont de Corbleu à Pouydesseaux pour pérenniser l'ouvrage.
- En outre, les inondations du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont eu un impact sur l'activité du service et sur des travaux d'urgence. Il est noté en particulier, des effondrements de berges à la Plaine des Sports. Des palplanches ont été implantés le long du club house des tennis sur 37m de long et 9,50m de profondeur.



- Des travaux ont été également réalisés par la Ville de Mont de Marsan et la Ville Saint Pierre du Mont pour rouvrir le tunnel piéton situé sur la voie ferrée dans le quartier du Tuco. Les travaux ont consisté principalement à la réflexion de l'éclairage public, le sablage des murs du tunnel, la mise en place de caméras de vidéoprotection.

- Les Conseils de Quartier ont financé la réfection de la 2<sup>e</sup> tranche des allées de Nahuques et aménager les accès et la clôture du square du Brésil.
- Enfin, en matière d'aménagement cyclable, il a été aménagé des bandes cyclables avenue Georges Clemenceau et avenue du Président John F Kennedy. Sur la Plaine des Sports et avenue Colonel KW Rozanoff, des pistes cyclables ont été créées pour relier des pistes existantes (piste rue Eloi Ducom pour la Plaine, et avenue du Peyrouat, du Colonel Couilleau et du boulevard d'Haussez pour la piste avenue Rozanoff).



- La piste cyclable du boulevard Mont Alma a été prolongée grâce au fonds de concours de la Ville de Saint-Pierre du Mont.
- La Ville de Mont de Marsan a installé 54 appuis vélos.

## À VENIR

- Le Programme d'Investissement Intercommunal de Voirie 2020 – 2025 a été modifié par la Commission Voirie, qui est représentée par les Maires et les élus référents à la Voirie des Communes.
- Des études sont en cours pour les aménagements structurants :
  - Entrée Nord Ouest (avenue Henri Farbos, avenue de Sabres) entre 2023 et 2025,
  - Boulevard de Saint-Médard en 2023,
  - Quartier de la Madeleine fin 2022,
  - Cœur de Bourg de Lucbardez et Bargues en 2023,
  - Îlot Laulom dans le cadre de l'action Cœur de Ville.
  - Réalisation d'un anneau cycliste au stade du Harbaux en 2022.
- Le règlement Local de Publicité Intercommunal a été approuvé en Conseil Communautaire du 2 février 2022. Le domaine public aura donc un gros travail de contrôle des publicités et des enseignes dans les années à venir.
- Des études sont en cours sur la confortation de berges à la Plaine des Sports, le remplacement de la passerelle du Musée, la poursuite des contrôles de nos ouvrages d'art, ainsi que sur d'éventuels travaux de sécurisation du pont avenue Francis Planté à Saint-Avit.



## EN CHIFFRES

550 km de voirie communale sur les 18 communes de l'agglomération dont 185 km sur Mont de Marsan

INDICATEURS FINANCIERS	Ville	Agglo
Budget Voirie investissement	<b>1 642 705 € TTC</b>	<b>3 480 543 € TTC</b> dont PPI Voirie de l'agglomération est de 2,5 M € /an
Budget Voirie fonctionnement	<b>459 326 € TTC</b>	<b>280 625 € TTC</b>

**Aménagement du Colonel Rozanoff**  
**678 000 € TTC**  
dont 170 522 € de subvention

**Aménagement de la Plaine des Sports**  
**1 1200 900 € TTC**  
dont 330 924 € de subvention

## INDICATEURS SUR L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

**Voirie réfectionné**  
**12 000 m<sup>2</sup>**  
de voirie en rural,  
**11 000 m<sup>2</sup>**  
sur Saint Pierre du Mont,  
**45 000 m<sup>2</sup>**  
à Mont de Marsan

**Mètres linéaires de pistes cyclables créés**  
**792**  
à Mont de Marsan  
**932**  
pistes bi-directionnelles à Mont de Marsan  
**280**  
pistes cyclables bi-directionnelles à Saint-Pierre-du-Mont

**7 800**  
**luminaires d'éclairage public et d'éclairage des terrains de sport sur Mont de Marsan**

**643**  
**luminaires d'éclairage public remplacés entre 2020 et 2021**



# Un territoire d'avenir

# STATIONNEMENT

[10 agents]

**Créée en 2012, la Régie Municipale des Parcs de Stationnement et Agents de Surveillance de la Voie Publique veille au respect des stationnements et du domaine public.**

## Pôle technique

8 rue du Maréchal Bosquet  
40 000 Mont de Marsan

## EXPLOITATION / MAINTENANCE DES PARKINGS À PÉAGES

24H/24 | 7J/7

## SURVEILLANCE ET CONTRÔLE STATIONNEMENT PAYANT / GÉNANT ET DOMAINE PUBLIC

## EN 2021

- Niveau -2 du parking souterrain inondé : nettoyage, réparation éclairage et ascenseur et réouverture du niveau
- Reprise opération tarifaire crise COVID (2 heures gratuites en voirie et dans les parkings du 20 janvier jusqu'au 31 décembre 2021)
- Intégration de 2 nouvelles ASVP ayant bénéficié d'un reclassement permettant de rendre de la mixité au service et de remplacer un agent ayant valorisé la réussite à son concours de Police Municipale.

## À VENIR

- A partir de janvier 2022, travaux par zone en maintenant l'exploitation.
- Réhabilitation structure dont reprise de 14 poutres et étanchéité du parking St Roch.

## EN CHIFFRES

### VOIRIE

- Recettes horodateurs et application Flowbird : 99 950 €
- Recettes FPS (Forfait Post Stationnement) reversés par l'ANTA (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions) : 31 071 €

### PARCS DE STATIONNEMENTS

- Recettes horaires : 57 213 €
- Recettes abonnements : 169 790 €



# 3 Un territoire d'avenir

## PATRIMOINE BÂTI

[10 agents]

**Ce service mutualisé Ville / Agglo est chargé de la gestion et de l'entretien du patrimoine bâti et de la réalisation de projets bâtis pour les deux collectivités en lien avec leur domaine de compétence.**

### Pôle technique

8 rue du Maréchal Bosquet  
40 000 Mont de Marsan

**GESTION DE L'ÉNERGIE ET DE L'EXPLOITATION DES SITES.**

**SUIVI DES PARCS DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC TANT PRIVÉS QUE PUBLICS**

### À VENIR

- Chantier de réhabilitation du café music en cours
- Travail pour le projet de réhabilitation du Musée Despiau-Wlérick
- Travail pour projet de réhabilitation du centre de loisirs de Bougue et de l'école de Mistral à Saint Pierre du Mont
- Étude sur le développement du photovoltaïque sur bâtiments ou parking, et plus globalement sur les améliorations thermiques pour les bâtiments ville et agglomération

### EN CHIFFRES

**200**  
bâtiments entretenus  
soit **180 000 m<sup>2</sup>**

**42**  
établissements  
scolaires et périscolaires



**4,8 M d'€**  
Travaux café music

**1,03 M d'€**  
Coût des énergies  
par an bâtiments agglo

**1**  
million d'euro  
d'investissement  
par an sur le scolaire

**336 000 €**  
d'aide pour la production  
de logements locatifs sociaux



**1,6 M d'€**  
Coût des énergies par an  
bâtiments ville

**60 150 €**  
de subvention pour le  
ravalement de façades  
en wcentre-ville de Mont de  
Marsan



# 3 Un territoire d'avenir

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

**Soucieux d'associer la population à la mise en œuvre de ses politiques communautaires, le conseil communautaire a acté les principes de composition et les modalités de fonctionnement du nouvel organe consultatif communautaire : le conseil de développement.**

Il est consulté pour avis par le conseil communautaire sur le projet de territoire et éventuellement sur toute question relative à l'agglomération, notamment sur l'aménagement et le développement de celle-ci, mais peut également s'auto-saisir sur tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population. Il accompagne alors les élus dans leurs actions, leurs décisions et renforce le débat public en créant des espaces de discussion, de réflexion et d'étude.

### QU'EST CE QUE C'EST ?

Appelés communément «Codev», ils sont composés de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale et sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes. Institués par la loi Voynet de 1999 et confirmés par la loi Notre de 2015, ils sont obligatoires pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, ce qui est le cas de Mont de Marsan Agglo.

### QUEL EST SON RÔLE ?

Le «Codev» conduit ses travaux librement après s'être auto-saisi d'un sujet ou sur demande des élus du territoire. Il peut proposer à la collectivité tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population. Il accompagne alors les élus dans leurs actions, leurs décisions, à titre consultatif, renforce le débat public en créant des espaces de discussion, de réflexion, d'étude, et construit collectivement des avis sur les projets et enjeux de l'agglo de Mont de Marsan.

### COMMENT EST IL ORGANISÉ ?

Il est composé d'une soixantaine de membres ayant un mandat de la même durée que les élus communautaires, c'est à dire normalement 6 ans, répartis en 3 collèges distincts : le collège des corps constitués et corps de métiers (représentants des chambres consulaires, des syndicats, des associations), le collège des citoyens, le collège des représentants de nos 18 communes.

La règle de la parité de sexe ou d'âge au niveau de ses membres doit être respectée autant que possible. Un bureau désigné en séance plénière examine les dossiers à traiter, coordonne les travaux des commissions. Il peut être accompagné par certains services de l'agglomération, selon les ordres du jour abordés.

### QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

C'est un outil qui permet de (re)donner du sens et de la lisibilité à l'action d'une organisation qui souhaite engager un développement partagé à l'aide des forces vives du territoire. Il permet de définir une feuille de route, de dépasser la simple question des compétences et de dessiner une stratégie transversale prenant en compte les enjeux du territoire.

Mont de Marsan Agglo souhaite définir une ambition nouvelle pour le territoire, porter une politique d'attractivité qui lui permette de choisir son modèle de développement. L'Agglomération souhaite préserver l'identité et la qualité de vie mais a aussi comme ambition d'engager le territoire dans la transition écologique, comme dans la diversification économique et dans une démarche d'attractivité nouvelle.



# Un territoire solidaire





# Un territoire solidaire

# CCAS

[150 agents]

## Le Centre Communal d'Action Sociale met en œuvre une action générale de prévention et d'accompagnement.

375 avenue de Nonères  
05 58 46 64 40  
ccas@montdemarsan.fr

### IL EST COMPOSÉ DE 3 PÔLES

- Action sociale
- Petite Enfance (3 crèches et un LAEP)
- Sénior (3 clubs)

### ET DEUX ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

- La MAS Simone Signoret
- La résidence N.Mandela

## EN 2021

- En 2021, les différents services du CCAS ont été fortement impactés par la Covid-19.
- La MAS a réorganisé son activité afin de protéger les résidents particulièrement fragiles. L'activité des crèches s'est adaptée aux besoins des familles après avoir été à nouveau fermées sur une courte période.
- Les clubs séniors n'ont rouvert qu'en juin et, disposant d'une animatrice à temps complet, proposent désormais des animations aux bénéficiaires.
- Le LAEP les Petits Pas a pu développer son activité fortement impactée par la crise sanitaire jusque-là.
- Le travail en transversalité CCAS/CIAS a été mis en œuvre et le Relais Petite Enfance placé sous l'autorité fonctionnelle de la directrice du Pôle Petite Enfance

## À VENIR

- A court terme, les travaux de mutualisation de services CCAS et CIAS devraient se poursuivre avec la possible création de nouveaux pôles :
  - Pôle domicile regroupant les services du CIAS mais aussi les clubs séniors et le service APA/aides légales
  - Pôle Action Sociale regroupant le pôle Action Sociale du CCAS et les agents de la plate-forme sociale
  - Pôle Hébergement regroupant les établissements médico-sociaux.
- L'objectif principal de ces actions est l'amélioration du service rendu à l'utilisateur par la création de guichets d'informations centralisés par pôle.
- A plus long terme : création dans le cadre du PGT d'une maison de la petite enfance possiblement labellisée (1000 jours) regroupant le RPE, le LAEP et le comité territorial parentalité. Cette structure pourrait être adossée à une 4ème crèche ouverte 7j/7 et en horaires atypiques, ce qui n'existe pas aujourd'hui sur le territoire et permettrait de faire face tant aux besoins des familles que du déficit annoncé en assistantes maternelles sur le territoire.

## EN CHIFFRES

- Nombre d'enfants accueillis en crèche sur l'année 2021 : 228
- 258 domiciliés au CCAS, 217 en 2020.
- 1961 rendez-vous avec les assistantes sociales, 1502 en 2020.
- 112 familles ont perçu l'allocation de rentrée scolaire, 68 en 2020.
- 149 personnes suivies dans le cadre du RSA.
- 866 cartes de gratuité du TMA attribuées, 653 en 2020.
- 39 875 € d'aides accordées aux bénéficiaires pour 275 personnes.

## Un territoire solidaire

# PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS DU MARSAN

[170 agents]

**Le Pôle Hébergement, rattaché au CIAS, regroupe les EHPAD du Marsan, Jeanne Mauléon et Saint Pierre et accueille 247 résidents. Chaque EHPAD est habilité à 100% pour l'accueil de personnes bénéficiaires de l'aide sociale départementale.**

### EHPAD Jeanne Mauléon

532 Avenue de Noneres  
40 000 Mont de Marsan

a ouvert ses portes en novembre 1992. Il dispose de 76 places d'hébergement réparties en 72 chambres simples et 2 chambres couples.

### EHPAD du Marsan

54 Rue Vice-Amiral Gayral  
40 000 Mont de Marsan

a ouvert ses portes en novembre 2004. Il dispose de 91 places d'hébergement réparties en 85 chambres simples et 3 chambres couples.

### EHPAD Saint Pierre

108 Rue Marie Curie  
40 280 Saint Pierre du Mont

a ouvert ses portes en octobre 2008. Il dispose de 80 places d'hébergement réparties en 64 chambres simples et 2 chambres couples. Il dispose de 12 places en Unité Alzheimer et de 14 places en PASA (Pôle d'activités et de Soins Adaptés).

## EN 2021

- Dans le cadre la gestion de la crise sanitaire Covid-19, organisation de campagnes de vaccination des résidents et des personnels au sein des 3 EHPAD du Pôle Hébergement.
- Modification du Contrat de séjour et du Règlement de fonctionnement afin de l'adapter au fonctionnement d'un EHPAD (et non plus d'un foyer-logement) et pour mieux cadrer les règles de mises à disposition d'une chambre aux personnes accueillies grâce à la mise en place d'un état des lieux d'entrée et de sortie, d'une caution et d'une tarification à terme à échoir.
- Création d'une association de résidents permettant l'organisation d'événements particuliers en vue par exemple de récolter des fonds au profit de l'association mais aussi de prendre part au budget participatif 2022 du Conseil Départemental des Landes pour le financement d'un véhicule adapté.
- Face à des difficultés de recrutement de personnels soignants (aide-soignants et infirmiers) et pour favoriser la professionnalisation de ses personnels, diverses actions ont été mises en place par le Pôle hébergement : accompagnement en VAE d'agents sociaux de soins, développement de l'apprentissage à raison d'un contrat par EHPAD, accueil de stagiaires, réflexion d'une politique d'accueil des nouveaux agents.
- Valorisation salariales des personnels : +189€ net au titre du CTI (Prime Ségur) pour chaque agent et pour les Aides-soignants + 118€ net au titre de la Prime Grand Age.
- Mise en place du projet de prévention CARSAT pour lutter contre les risques psycho-sociaux et contre les troubles musculo-squelettiques et permettre l'acquisition de matériels techniques adaptés aux contraintes du travail auprès de personnes âgées



# Un territoire solidaire

## Pôle hébergement du CIAS du Marsan

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché/Publié le 12/07/2022

ID : 040-244000808-20220707-2022070124-DE



dépendantes et à la prise en soins de ces derniers.

- Dons à l'Association Main Blanche Main Noire des 3 EHPAD du Pôle hébergement pour l'ouverture d'une maternité au Sénégal (fin 2020 début 2021) : 19 lits, 16 matelas + des draps.
- Animations particulières :
  - Organisation d'Olympiades de résidents inter-EHPAD ;
  - Participation des résidents des 3 EHPAD au Tour de France.
- Réponses à appels à projets :
  - Mises en place d'ateliers bien-être, d'ateliers d'activité physique adaptée et d'ateliers de musicothérapie (à l'EHPAD mais aussi d'ateliers spécifiques pour les résidents accueillis au sein de l'Unité Protégée), grâce aux financements accordés par la Conférence des Financeurs du CD40.
  - Mise en place d'ateliers de prévention des chutes pour les résidents avec Kinélandes Prévention.
  - Acquisition d'un robot de téléprésence « Cutii », aide à l'animation et au maintien des liens sociaux des résidents avec leurs proches. Actuellement, en phase de test avant déploiement sur deux autres EHPAD.

### EHPAD JEANNE MAULÉON

- Réorganisation des espaces de vie des résidents suite à la réalisation de travaux financés par le Ségur de la Santé .
- Travaux de la MAT avec notamment le rattachement des cuisines à l'EHPAD Mauléon, réaménagement des espaces extérieur, installation d'un groupe électrogène commun.
- Fondation des Hôpitaux de France : subvention de 6 795€ pour l'aménagement d'un espace de vie pour les résidents (salon situé au 2ème étage).
- ARS Prévention – 35 937€ pour la mise en place d'actions de sensibilisation et formation aux troubles du comportement. A noter que l'EHPAD Jeanne Mauléon est porteur du projet au titre des 3 EHPAD.

### EHPAD SAINT PIERRE

- La fin de la crise Covid, a permis la réouverture du PASA dans un espace plus convivial et plus cocooning et donc mieux adapté aux besoins des résidents accueillis.
- Fondation des Hôpitaux de France : subvention de 4 889€ pour l'organisation d'une saison d'animations culturelles un samedi par mois à destination des résidents, des familles et des agents présents : ex. cabaret, théâtre, chants, magie, etc.
- ARS Prévention – 47 775€ pour la mise en place du Manger-main et comprenant entre autre le chariot adapté et les formations des personnels. A noter que l'EHPAD St Pierre est porteur du projet au titre des 3 EHPAD.

### EHPAD DU MARSAN

- Fondation des Hôpitaux de France : subvention de 10 000€ réceptionnée pour effectuer des aménagements extérieurs (aménagement des jardins pour faciliter et sécuriser l'accès aux résidents et à leurs proches).
- ARS Prévention – 51 363€ pour la mise en place d'actions de prévention des risques de chutes des résidents.



# Un territoire solidaire

## Pôle hébergement du CIAS du Marsan

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché/Publié le 12/07/2022

ID : 040-244000808-20220707-2022070124-DE



### À VENIR

- Travail sur l'attractivité des métiers dans le secteur médico-social en lien avec la cellule recrutement de l'Agglomération et l'AGHEIL (association des acteurs en gérontologie et handicap en établissements et institutions landaises).
- Le projet d'établissement et l'évaluation interne sont en cours d'élaboration afin de permettre l'entrée en CPOM prévue pour 2023.
- Action en faveur du développement durable avec la mise en place d'éco-cup à l'effigie de l'Agglomération du Marsan et avec le nom de l'EHPAD pour baisser d'une part l'empreinte environnementale et d'autres part réduire les coûts.
- Nouvelles éditions des Olympiades de résidents inter-EHPAD.

### EHPAD DU MARSAN

- Réalisation des investissements d'ordre sécuritaire : changement de l'appel malade et SSI.
- Subvention Ségur « Investir au quotidien » de 28 018€ pour des travaux et pour l'acquisition de matériels techniques d'accompagnement et de soins des résidents : réaménagement de l'espace coiffure/salle de repos des personnel/salle d'animation des résidents et pour l'aménagement des terrasses, acquisition d'un chariot animation, d'un pèse-personne pour lève-malade et fauteuil roulant de pesée, de tables Marguerite adaptées aux fauteuils roulants, de fauteuils roulant de sortie, de coussins de positionnement.

### EHPAD SAINT PIERRE

- Réflexion quant à l'adaptation des locaux d'accueil du PASA lorsque les locaux mis à disposition de l'accueil de jour vont se libérer courant 2022.
- Subvention Ségur « Investir au quotidien » de 24 631€ pour la prévention et l'acquisition de matériels techniques d'accompagnement et de soins des résidents : fabrication d'un chariot animation, et d'un chariot flash pour l'Unité Protégée type Snoezelen, création d'un jardin thérapeutique pour l'Unité Protégée, acquisition d'un pèse-personne pour lève-malade et fauteuil roulant de pesée, de 5 tables à vérin roulantes adaptées aux fauteuils roulants, d'un chariot bi-température pour la distribution des repas, de fauteuils roulants de sortie.
- Réalisation des investissements d'ordre sécuritaire : groupe électrogène, SSI et changement du groupe clim-chauffage.
- A noter également que la réflexion sur l'établissement de l'EHPAD St Pierre reste pleine et entière quant à son devenir. Les locaux peu adaptés à des résidents en grande dépendance nécessitent des investissements importants pour sécuriser l'établissement et les prises en soins. Cette réflexion portée avec les élus, le CD40 et l'ARS devra être reprise, notamment dans le cadre de l'élaboration du CPOM.

### EHPAD JEANNE MAULÉON

- Subvention Ségur « Investir au quotidien » de 23 365€ pour la prévention et l'acquisition de matériels techniques d'accompagnement et de soins des résidents : réfection des salles de bain des étages et création de WC, achat de chaise de douche, tables Marguerites, fauteuils roulants de sorties et d'un pèse-personne pour lève-malade et fauteuil roulant de pesée.
- Réalisation des investissements : réfection de la toiture, système de téléphonie et appel malade en lien avec l'ouverture de la Maison d'Accueil Temporaire.
- Réflexion quant à la restauration : maintien de l'externalisation ou ré-internalisation sur un EHPAD.
- Réouverture de l'EHPAD Centre de ressources qui permet aux personnes âgées de découvrir l'EHPAD avant une éventuelle admission.

### EN CHIFFRES

**3**  
établissements  
accueillant

**295**  
personnes

**87 ans**  
âge moyen d'entrée  
à l'EHPAD

**106**  
âge de la doyenne  
de Mont de Marsan  
décédée quelques jours  
avant son anniversaire





# Un territoire solidaire

# POLITIQUE

# DE LA VILLE

[14 agents]

**La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, avec le concours des associations.**

Ce contrat de ville, d'une durée de 5 ans à l'origine, a été reconduit jusqu'en fin 2022 puis selon les dernières directives nationales, a été prolongé jusqu'en fin 2023. Le document représente la feuille de route qui permet de traiter tous les sujets de la vie des habitants au quotidien en référence à la loi Lamy de février 2014.

Nos territoires d'intervention sont Peyrouat – Hélène Boucher et Gouaillardet sur Mont de Marsan et la Moustey sur Saint Pierre du Mont. Ce sont des quartiers où vit la population la plus fragile du point de vue socio-économique ; ils sont quartiers prioritaires.

- 4 coordonnatrices chacune en charge d'un axe du contrat de ville :
  - Insertion emploi
  - Santé prévention
  - Éducation et parentalité
  - Accès aux droits et tranquillité publique
- 2 médiateurs sociale sur la tranquillité publique
- 2 médiatrices réussite éducative et parentalité
- 3 agents sur la jeunesse et l'enfance
- 1 secrétariat
- 1 agent polyvalent (secrétariat, com)
- 1 direction en charge également de la coordination du volet cohésion sociale, sport et jeunesse

La direction et les coordonnatrices se trouvent au siège de Mont de Marsan Agglo, mais le reste de l'équipe est présente dans les quartiers. Une antenne est présente dans chaque quartier.

Chaque année un appel à projets est lancé conjointement avec l'État. Chaque projet est soumis à une instruction technique conduite par les services de l'État et la direction PV. De plus, nous demandons également l'avis consultatif auprès des conseils citoyens (habitants sur les QPV). Une enveloppe financière de l'agglo et

de l'État est reconduite chaque année pour mener à bien les actions qui ont été retenues.

Des priorités sont données dans différents champs :

- Proximité, cohésion sociale et images des quartiers avec la mise en place d'actions favorisant l'engagement citoyen et solidaire, les actions éducatives, et de loisirs en veillant à la mixité de genre et la mixité sociale. Mais aussi des projets visant à améliorer le vivre ensemble et le cadre de vie.
- Réussite éducative et de la parentalité par le biais d'actions de lutte contre le décrochage scolaire, par le développement des compétences des enfants et des jeunes, le soutien aux pratiques sportives et culturelles, La mise en place de groupes de parole au titre de la parentalité et/ ou de la monoparentalité.
- Insertion emploi et développement économique, en renforçant la mobilisation des publics, l'accompagnement de proximité et un travail de prévention de la fracture numérique.
- Accès aux droits et la promotion des valeurs républicaines en renforçant la présence des acteurs sur les quartiers et en proposant des actions permettant de favoriser la connaissance et l'appropriation de des droits et de ses devoirs.
- Promotion à la santé avec notamment l'atelier santé ville sur les actions de nutrition, de lutte contre le gaspillage alimentaire, sur les campagnes nationales de prévention entre autres.

## EN 2021

- Mise en place d'un ALSH les mercredis matins avec la participation importante en terme d'activités des associations. 40 enfants répartis en 2 tranches d'âge, participent à 2 activités d'une heure avec le concours de nombreux partenaires associatifs.
- Agencement de la salle La passerelle (quartier du Peyrouat) en espace de vie sociale et d'animation.
- Organisation du Forum Passerelle pour la formation et l'emploi
- Montée en puissance des actions en direction de la jeunesse avec notamment 2 collectifs de jeunes qui se sont constitués en Junior association. Remise à des jeunes de la Lettre de Félicitations pour les services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.
- CNES semaine espace dans ma ville sur le quartier du Peyrouat. Ouvert à tous avec une mixité du public.
- Formation certifiante des agents de terrain à la médiation sociale.
- La conduite du contrat de ville s'est faite au travers de démarches de développement territorial. C'est ainsi qu'a été réalisé et/ou mis en place :
  - une démarche partenariale avec des actions complémentaires
  - des projets associatifs mis en synergie
  - un accompagnement spécifique à de nouveaux porteurs de projets ou à de nouvelles actions
  - une démarche participative renforcée en lien avec les Conseils citoyens
  - une notion de parcours intégrant le volet familial, scolaire et professionnel.

## EN CHIFFRES

- Clauses d'insertion (sans le mois de décembre) :  
9174 heures réalisées
- Actions en direction de la jeunesse :  
115 jeunes touchés
- Contrat Local d'accompagnement à la scolarité, sur le territoire de Mont de Marsan : il est présent dans 4 écoles. Au total, ce sont 184 enfants bénéficiaires.
- 66 projets qui se sont concrétisés sur les quartiers
- Le Programme de Réussite Éducative PRE qui représente pour les familles un accompagnement de proximité et des parcours individuels pour un soutien à la parentalité sur mesure. Total enfants en PRE : 139 enfants, soit 86 familles.
- 2 conventions pluriannuelles d'objectifs signées avec Bois et Services et l'Association Quartier de la Moustey.





## Un territoire solidaire

# SERVICE POPULATION / CITOYENNETÉ

[12 agents]

**Hôtel de ville**  
rez de chaussée

**TITRES D'IDENTITÉ**  
4 agents

**ÉTAT CIVIL**

**ÉLECTIONS**  
4 agents

**CIMETIÈRES**  
2 agents

**ANIMATEUR NUMÉRIQUE**  
1 agent

**CORRESPONDANT RIL INSEE**  
1 agent

### EN 2021

- Mise en circulation de la nouvelle Carte Nationale d'identité
- Rénovation de la partie état civil
- Poursuite de l'administration dématérialisée (prise de rdv en ligne ; demande d'actes en ligne...)

### À VENIR

- Rénovation cellule des titres d'identité
- déménagement du service des cimetières

### EN CHIFFRES

**5809**

**Instructions de demande  
de titre d'identité**

**1319**  
actes de  
naissance

**149**  
PACS

**107**  
concessions  
vendues  
dans les  
cimetières

**910**  
actes de décès

**80**  
mariages



## Un territoire solidaire

# POLICE MUNICIPALE

[14 agents et 1 secrétaire]

**Le rôle de la Police municipale est de faire respecter les arrêtés du maire et d'assurer la tranquillité publique de ses administrés.**

### EN 2021

- Augmentation en effectif du service
- Recrutement d'un nouveau Chef de service de police Municipale

### EN CHIFFRES

- **52 chiens ramenés** à la fourrière animale de l'agglomération.
- **1330 verbalisations** (stationnement interdit et/ou gênant)
- **225 habitations à surveiller** durant l'année (opération tranquillité vacances)
- **140 procédures**



## Un territoire solidaire

# PÔLE JEUNESSE COMMUNAUTAIRE

[6 agents]

**Le Pôle Jeunesse est l'organe opérationnel de la politique locale menée en faveur de la jeunesse. Véritable lieu de vie ouvert, c'est un lieu multi-services, développé en partenariat avec un ensemble de partenaires spécialisés.**

Au cœur du centre ville de Mont de Marsan dans une maison traditionnelle landaise  
15 rue Lacataye – 40000 Mont de Marsan  
Tél : 05 58 03 82 63

### BUREAU INFORMATION JEUNESSE 2,5 ETP

L'information jeunesse vise à apporter une information accessible, fiable, exhaustive (locale, départementale, régionale et nationale) et à jour, y compris par le biais des usages numériques innovants. Elles permettent de garantir à tous les jeunes l'accès à une information de qualité et un accompagnement ou une orientation pour transformer cette information en action.

L'accueil de tous les jeunes âgés de 12 à 30 ans permet aux informateurs jeunesse de saisir les besoins, les phénomènes ou les problématiques en rapport avec cette tranche d'âge et de proposer des offres qui permettent aux jeunes d'expérimenter, d'utiliser des outils sources d'apprentissage, de négocier et contractualiser : mois des jobs d'été, accompagnement au projet individuel ou collectif, mise en relation baby-sitting- aide aux devoirs – logement, accompagnement démarches, création d'association, mise à l'honneur des jeunes majeurs (classe de 18), dynamique étudiante, mobilité internationale, ...  
mail : [bjj@montdemarsan-agglo.fr](mailto:bjj@montdemarsan-agglo.fr)

### LE SERVICE CIVIQUE 1,3 ETP

Grâce au Service Civique, les volontaires ont l'opportunité de consacrer une période de leur vie aux autres tout en construisant la suite de leur parcours.

Mont de Marsan Agglo recrute dix volontaires chaque année pour 8 mois, de novembre à juin de l'année suivante. Des volontaires qui effectuent leurs missions au sein des services des mairies ou de l'agglomération.

Pour la majorité des jeunes accueillis le service civique, c'est la possibilité de rester actifs avant une reprise d'étude, de formation et/ou d'accéder à une expérience pour redéfinir son projet. A travers l'immersion dans un univers professionnel et l'implication dans des projets, chaque volontaire développe des compétences qui seront ensuite valorisables dans son parcours : gestion de projets, travail en équipe, aptitudes relationnelles, etc.

Les domaines d'action : Solidarité, Santé, Éducation pour tous, Culture et Loisirs, Sport, Environnement.

Tél : 05 58 05 87 24  
mail : [service.civique@montdemarsan-agglo.fr](mailto:service.civique@montdemarsan-agglo.fr)

### LA MAISON DES ÉTUDIANTS

1 ETP

Mont de Marsan Agglo, au titre de son action en faveur du développement de l'enseignement supérieur, coordonne, dans un partenariat étroit avec le CROUS de Bordeaux, la dynamique de l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

C'est la première maison des étudiants du département. Situé en centre ville, cet espace dédié à la vie étudiante, identifié par les étudiants et participant à la dynamique locale, permet l'optimisation des missions suivantes :

- favoriser le développement de la vie étudiante en proposant un lieu ouvert aux fonctionnalités multiples : espace détente / loisirs / partenaires / projets
- espace coworking / informations
- améliorer et simplifier l'accès à l'action sociale en faveur des étudiants
- La vocation initiale pourra éventuellement être étendue par la suite dans son champ d'action.

mail : [mde@montdemarsan-agglo.fr](mailto:mde@montdemarsan-agglo.fr)

### CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

0,5 ETP

Dans le cadre du volet « inclusion Numérique » du plan de relance, l'État a lancé le dispositif « conseiller numérique France Services » qui est piloté et animé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Mont-de-Marsan Agglomération a saisi cette opportunité pour renforcer les capacités d'accompagnement et favoriser la montée en compétence numérique des habitants du territoire.

L'utilisation de certains outils et de certains services exige des savoir-faire indispensables pour les

jeunes en démarche d'autonomie. La conseillère numérique est présente au Pôle jeunesse du mercredi à partir de 13h30 au vendredi 12h00 pour accompagner les jeunes et proposer des ateliers numériques collectifs toute l'année.

mail : [conseiller.numerique@montdemarsan-agglo.fr](mailto:conseiller.numerique@montdemarsan-agglo.fr)

### L'ESPACE ADOS

0,7 ETP

En continuité avec les acteurs de l'éducation, l'accueil de loisirs permet de vivre des temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente et de vacances au travers d'actions qui garantissent l'épanouissement et le bien-être : activités culturelles, sportives, artistiques, ludiques, séjours, soirées à thème, participation à la vie de la cité, etc. Situé à Saint-Perdon, c'est le seul accueil de loisirs qui s'adresse aux adolescents âgés de 11 à 17 ans (à l'exception des 2 accueils jeunes situés dans les 2 quartiers prioritaires et destinés aux jeunes résidant ces quartiers)

Accueil de loisirs sans hébergement  
11/17 ans

21 rue de la poste  
40090 Saint-Perdon

Tél : 06 62 70 38 77

Horaires d'accueil du public :

- Hors vacances :
    - Mardi-jeudi-vendredi : 17h-18h30
    - Mercredi : 14h-18h
  - Vacances scolaires : du lundi au vendredi : 10h-12h et/ou 14h-18h
- Modification des horaires possible en fonction du programme (sorties, soirées...)

# Un territoire solidaire

## Pôle Jeunesse communautaire

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché/Publié le 12/07/2022

ID : 040-244000808-20220707-2022070124-DE



### EN 2021

- La création de la première maison des étudiants du département . Un projet concerté avec les étudiants et le CROUS
- Le Pôle jeunesse fait peau neuve : réhabilitation douce, des espaces chaleureux et atypiques ( nouveau mobilier), un équipement informatique et numérique à la pointe. Cofinancement : CVEC, Région Nouvelle Aquitaine.
- Une nouvelle mission qui répond aux besoins des jeunes :inclusion numérique
- Obtention du label « promeneur du net », dispositif complémentaire qui permet d'être en relation avec les jeunes sur Internet

### EN CHIFFRES

**1800**

personnes  
ont été accueillies  
au sein du BIJ

**1850**

ont participé à des  
manifestations organisées  
par le Pôle Jeunesse

**212**

étudiants inscrits à  
l'ouverture de la MDÉ

**67**

étudiants ont pu bénéficier  
d'un accompagnement  
social

**20**

jeunes fréquentent  
régulièrement l'espace  
ados

**18**

jeunes ont effectué  
une mission de service  
civique au sein de  
services municipaux ou de  
l'agglomération



## Un territoire solidaire

# ÉDUCATION, ENFANCE ET RESTAURATION

[436 agents]

**Suite au transfert de la compétence en 2015, le service gère les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, les dotations scolaires et la cuisine centrale.**

### PRÉSENTATION DES STRUCTURES

- Présentation des structures 35 écoles depuis septembre 2021 (36 écoles avant fermeture du Carboué)
- 6 centres de loisirs depuis la rentrée de septembre 2021 (9 auparavant dont 3 ne fonctionnant que les mercredis ayant fermé lors du retour à la semaine de 4 jours)
- 1 cuisine centrale et 6 cantines en régie
- 18 antennes du guichet éducation (2 en gestion directe par des agents communautaires, les autres pour mise à disposition de personnel communal)

### GUICHET ÉDUCATION :

- une équipe de 8 personnes :
  - 1 responsable de service,
  - 1 Adjointe au responsable,
  - 6 agents d'accueil sur les sites de Saint Pierre du Mont et de Mont de Marsan.
- Les secrétaires des mairies rurales sont mises à disposition (sur 16 communes) du guichet pour des missions d'accueil des usagers notamment (inscription/paiement).

### CUISINE CENTRALE :

- une équipe de 31 personnes :
  - 1 Gestionnaire
  - 1 Adjointe et responsable Hygiène qualité
  - 1 Contrôleur Hygiène qualité
  - 1 Diététicienne
  - 3 Agents administratifs
  - 24 Agents chargés de la production, réception et expédition
- La cuisine centrale assure également la production de repas pour le service de portage à domicile, l'EHPAD Jeanne Mauléon, les Clubs du 3ème âge et l'association Trait d'Union LISA. Elle assure également des prestations de restauration ponctuelles (type repas partenaire pour Arte Flamenco ou les fêtes de la Madeleine).

### LE SELF BOSQUET (COMPÉTENCE VILLE) DÉPEND ÉGALEMENT DE LA CUISINE CENTRALE.

#### PAR AILLEURS, 6 ÉCOLES SONT ÉQUIPÉES DE CANTINE EN RÉGIE DIRECTE :

Lucbardez, Pouydesseaux, Bostens, Mazerolles, Laglorieuse, Saint Perdon, Saint Martin d'Oney et Geloux. Sur ces sites, l'équipe de restauration est chargée de passer les commandes de denrées alimentaires auprès des mêmes prestataires que la cuisine centrale et de produire les repas sur la base des menus confectionnés par la diététicienne de la cuisine centrale (sauf cas particulier). Ces 6 sites produisent 800 repas par an environ.

## EN 2021

### ORGANISATION INTERNE

- Arrivée d'un nouveau DGA au pôle éducation jeunesse en mars 2021,
- Révision de la politique tarifaire
- Reprise des groupes de travail sur le Projet Global de Territoire,
- Mise en place d'une fiche de renouvellement d'inscription pré remplie pour les familles pour l'année 2021/22 avec possibilité de la remettre sous format dématérialisé au guichet éducation,
- Candidature à l'appel à projet « plan de relance socle numérique des écoles élémentaires » du ministère de l'Éducation nationale. Projet retenu en décembre 2021 pour une subvention de 208 000 € et signature de la convention avec le ministère de l'Éducation nationale,
- Fin du déploiement des tablettes dans les écoles pour réaliser les pointages des enfants de manière dématérialisée, s'assurer de la fiabilité des données, optimiser le temps de travail des agents administratifs en lien avec la facturation et les déclarations d'activité à la CAF

### ORGANISATION DES STRUCTURES PÉRI ET EXTRASCOLAIRES ET DU TEMPS SCOLAIRE

- Travail sur les référentiels métiers (restauration, entretien, animation) suite à l'audit pour application à la rentrée de septembre 2021,
- Fermeture de l'école du Carboué avec transfert des élèves vers les écoles de St Médard et Beillet et mise en place d'un navette desservant le secteur du Carboué vers les 2 nouvelles écoles d'affectation,
- Retour à la semaine scolaire de 4 jours à compter de septembre 2021 : fin des TAP et signature du plan mercredi avec la CAF,
- Déclaration de tous nos accueils périscolaires auprès du SDJES et respect des taux d'encadrement réglementaires,



- Fermeture des 3 centres de loisirs au sein des écoles de Pouydesseaux, St Avit et Saint Martin d'Oney qui fonctionnaient uniquement le mercredi,
- Ouverture des 5 autres centres de loisirs le mercredi toute la journée (Nahuques, Lacaze à Mont de Marsan, Ménasse à St Pierre du Mont, Bougue et St Perdon),
- Ouverture du 6ème centre de loisirs les mercredis à Uchacq et Parentis (avant ce centre n'était ouvert que pendant les petites et grandes vacances scolaires) sur critères (habiter la zone Geloux Uchacq et St Martin d'Oney, ne pas travailler à Mont de Marsan et ciblé pour les enfants de 5 à 11 ans uniquement),
- Dissolution des SIVU Ygos Geloux et Petites Landes en juillet 2021 (avec transfert de la compétence en juillet 2020 et création d'un RPI Campet Lamolère, St Martin d'Oney et Geloux),
- Mise en place d'un service minimum d'accueil durant la fermeture des écoles et des ALSH du 4 au 24 avril 2021,
- Généralisation des temps d'étude surveillées dans toutes les écoles du territoire entre 17h30 et 18h30 (temps calme de travail en autonomie sous la surveillance d'un animateur. Attention ce n'est pas de l'aide aux devoirs, l'animateur est chargé d'assurer les conditions matérielles pour que les enfants puissent réaliser leurs devoirs dans le calme). Ce service gratuit est proposé aux familles dont les enfants restent tard en accueil périscolaire,
- Mise en place d'un transport sur St Pierre du Mont pendant les petites et grandes vacances à destination du centre de Loisirs de Menasse depuis un arrêt à La Moustey, ouvert à tous et gratuit,
- Déploiement d'outils numériques au sein de l'école du Biarnès dans le cadre de l'appel à projet plan de relance,
- Achat d'un minibus dans le cadre de l'appel à projet mobilité de la CAF à destination de nos centres de loisirs (livraison à venir).

### CUISINE CENTRALE

- Production de repas pour l'hôpital pendant la période estivale suite à un problème technique sur leur site de production,
- Remplacement de matériel dans les écoles (four de remise en température, frigo)
- Travail sur le respect de la loi Egalim (objectifs en produits bio et circuits courts au 1er janvier 2022). Résultat 2021 : 38% de produits SICO, dont 15% de Bio,
- Réouverture du restaurant administratif en septembre 2021,
- Expérimentation, en partenariat avec l'Éducation Nationale du dispositif petits déjeuners à l'école dans 5 écoles du territoire (Peyrouat maternelle, Argenté élémentaire, Mistral, Campagne, Gaillères),
- Renouvellement du dispositif fruit à l'école : distribution de 2 fruits SICO par semaine sur le temps du repas et mise en place d'actions éducatives par les équipes périscolaires. Ce dispositif est financé par France Agrimer à hauteur de 60% environ du volume d'achat.

## À VENIR

### ORGANISATION INTERNE DE LA DIRECTION

- Signature du PGT (2d semestre 2022)
- Mise en œuvre opérationnelle de l'appel à projet numérique (2d semestre 2022)
- Budget 2022 : révision à la hausse des dotations aux écoles, au périscolaire et à l'extrascolaire. Création d'une enveloppe crédits exceptionnels à destination des écoles et des accueils périscolaires, création d'une enveloppe accès aux équipements culturels communautaires pour les élèves de petite section et de CP et pour les centres de loisirs,
- Révision des tarifs famille (à compter du 1er septembre 2022) en lien avec le règlement de la CAF,

### ORGANISATION DES STRUCTURES PÉRI RAPPORT D'ACTIVITE 2022 ET EXTRASCOLAIRES ET DU TEMPS SCOLAIRE

- Ajustement des référentiels après bilan de l'année 2021/22,
- Réorganisation interne : recrutement d'un chef de service éducation, modification et regroupement du périscolaire et de l'extrascolaire,
- Bilan du dispositif des études surveillées,
- Appel à projet mobilité de la CAF à destination de nos centres de loisirs (livraison à venir).

### CUISINE CENTRALE

- Bilan des petits déjeuners à l'école,
- Réflexion sur la suppression des contenants en plastique comme contenants à réchauffer pour les écoles (loi Egalim et loi AGECE – tester 2022 pour le portage de repas à domicile et pour les écoles en self.),
- Transfert du restaurant administratif en gestion au Centre de gestion,
- Renouvellement de matériels (cellule de refroidissement),
- Création d'un groupe de travail élus / techniciens sur l'approvisionnement local et durable pour les repas produits par les cantines en régie directe,
- Fourniture des goûters pour tous les centres loisirs pour harmoniser les pratiques au 1er janvier 2022 (jusqu'ici chaque directeur commandait le goûter de son choix),
- Lutte contre gaspillage alimentaire (travail sur le rapprochement entre les données de réservations familles et la production, réajustement des effectifs prévisionnels et réels)...
- Changement du logiciel métier de la cuisine de la cuisine centrale.

# Un territoire solidaire

## Éducation, Enfance et Restauration

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché/Publié le 12/07/2022

ID : 040-244000808-20220707-2022070124-DE



### EN CHIFFRES

- 4 800 repas produits tous les jours pour les écoles en période scolaire et 1 000 repas par jour hors période scolaire pour les 6 centres de loisirs,
- 700 000 repas/an produits par la cuisine centrale en liaison froide.

**4280**  
élèves à la rentrée de septembre  
2021

dont

**1488**  
en maternelle

et

**2 792**  
en élémentaire

**35**  
écoles

**35**  
accueils périscolaires

**6**  
accueils extrascolaires

**4800**  
repas produits tous les jours en  
période scolaire

**1000**  
repas par jour  
hors période scolaire

pour les

**6**  
centres de loisirs

**700 000**  
repas/an  
produits par  
la cuisine centrale  
en liaison froide



# 5 Un territoire engagé





Un territoire engagé

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

[1 agent]

**Le service développe les dossiers structurants relatifs au développement durable et porte la politique développement durable de la collectivité en interne et en externe.**

## EN 2021

- Recrutement de la responsable développement durable en mai 2021
- Concertation large pour le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la collectivité au dernier trimestre 2021
- Signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique en décembre 2021

## À VENIR

- Finalisation et adoption du Plan Climat Air Énergie Territorial fin 2022/début 2023
- Remise en état du grand étang sur le site des Neuf Fontaines suite à l'effondrement de la digue et du déversoir

## EN CHIFFRES

**300**

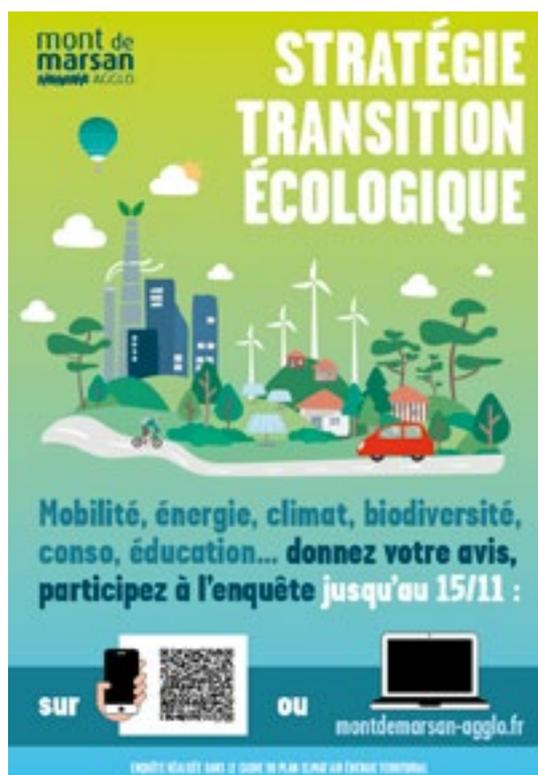
contributions aux enquêtes en ligne

**20 h**

de concertation

**175**

propositions d'actions





Un territoire engagé

# 5 ESPACES VERTS GESTION DU PATRIMOINE VERT

[50 agents]

**Le service des espaces verts est composé de 8 équipes de secteur, basées aux serres municipales 500 avenue de Canenx, au parc Jean Rameau, au parc de Nahuques et au parc Etienne Lacaze.**

## EN 2021

- Création d'un second rucher, au parc de Nahuques
- Constitution et présentation du dossier d'ouverture du parc animalier de Nahuques
- Mise aux normes, création d'enclos pour la quiétude et le confinement des animaux au parc animalier de Nahuques, sécurisation des circulations du public, locaux
- Création d'un nouvel enclos en éco-pâturage avec augmentation du troupeau (talus du Tuco)
- Acquisition d'une tondeuse auto-portée pour la gestion des terrains de sports
- Participation à la modernisation de la plaine des sports Camille Pedarré
- Participation aux mesures prises pour la lutte contre le moustique tigre (formation, diffusion de l'information, communication sur les bons gestes)
- Réfection du terrain engazonné dit de l'ASPTT chemin de Pémegnan et création du réseau d'arrosage intégré
- Titularisation de 4 agents dans les effectifs du service





# Un territoire engagé

## Espaces verts Gestion du patrimoine vert



### À VENIR

- Implication dans l'aménagement de l'îlot Laulom, et dans la restructuration de l'avenue Henri Farbos et de l'avenue de Sabres. Intégration future aux surfaces entretenues
- Implication dans l'aménagement du vélodrome stade du Harbaux
- Implication dans le ré-aménagement du musée
- Multiplication et pérennisation des actions et projets liés au développement durable (éco- pâturage mobile et transhumance, développement des ruchers, animations en lien avec
- l'ouverture de la maison de l'environnement, confortement et vie des vergers participatifs, actions pour la réduction et la valorisation des déchets verts à la source
- Création d'un pigeonnier contraceptif
- Montée en puissance du budget voué aux élagages pour une meilleure réponse aux administrés
- Gestion centralisée des systèmes d'irrigation (système IQ Manager Rain Bird)

### EN CHIFFRES

**32**  
arbres abattus ou perdus

**18**  
arbres plantés

**170**  
ha d'espaces verts

**400** souches rognées dans les quartiers

**17**  
terrains de grands jeux

**700** tonnes de déchets verts acheminés vers la structure de recyclage locale

**2000**  
m<sup>2</sup> de serres

**8**

courts de tennis en terre battue et 12 courts en surface dure

# Un territoire engagé

# CYCLE DE L'EAU

[56 agents]

**Le pôle Cycle de l'eau est constitué des régies de l'eau, de l'assainissement et du service Pluvial & GEMAPI pour la compétence Mont de Marsan Agglo et la régie du Chauffage Urbain et de la Géothermie pour la Ville de Mont de Marsan.**

## Siège administratif des régies

Maison de l'Eau  
7 Place Francis Planté

## Services opérationnels

- Service de l'eau : rue du Château d'eau
- Service de l'assainissement : Chemin de Thore (Station de Jouanas)

La structure est organisée avec des services généraux (direction, comptabilité, gestion du personnel, gestion des marchés publics, gestion des conseils d'exploitation, municipal et communautaire, accueil des usagers et régie de recette et d'avance, bureau d'étude) et des services opérationnels eau et assainissement.

Les services opérationnels disposent des moyens humains et matériels pour intervenir sur tout type d'intervention urgente sur les domaines de compétences de l'eau et de l'assainissement et du chauffage urbain & géothermie. Pour la compétence Pluvial, les compétences sont réparties sur de nombreux services de Mont de Marsan Agglo (direction voirie, Centre technique communautaire, Parc technique municipal).

La gestion du service est donc une gestion transversale par le responsable du service de l'assainissement en étroite collaboration avec la direction voirie. Pour la compétence GEMAPI, cette compétence est déléguée aux syndicats de rivières (Syndicat Douze, Midou et Syndicat Adour Midouze) dont le suivi est assuré par le directeur des régies.



## EN 2021

- En 2021, création du pôle Cycle de l'eau avec le regroupement de l'ensemble des compétences du « Cycle de l'eau » (Eau potable, Assainissement, Eau pluviale, GEMAPI (Gestion de l'eau des milieux aquatiques et prévention des inondations), Chauffage urbain & Géothermie). Décision prise pour le déménagement des régies vers « la Maison de l'eau » Place Francis Planté.
- Pour la régie de l'eau, déploiement de la télé-relève sur les communes urbaines (Mont de Marsan et Saint Pierre du Mont) et mise en œuvre des projets d'interconnexion sur le territoire avec les communes de Lucbardez – Bostens
- Saint Avit ainsi que Bretagne de Marsan et Benquet-Haut Mauco (Gestion par le SYDEC).
- Pour la régie de l'assainissement, construction de la station de Jouanas (investissement de 20 M€) avec une mise en service progressive fin 2021 et début 2022 et validation du projet de REUSE (réutilisation des eaux usées traitées) en irrigation agricole avec le projet de territoire (PTGE Midour).
- Pour la régie du chauffage urbain & géothermie, lancement de l'appel à projet pour l'utilisation de l'énergie fatale du forage Gmm1 et la mise en conformité réglementaire.
- Pour le service Pluvial & GEMAPI, structuration du service (compétences, moyens humains, formations) et des ressources budgétaires pour mise en œuvre en 2022.

# Un territoire engagé

## Cycle de l'eau

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché/Publié le 12/07/2022

ID : 040-244000808-20220707-2022070124-DE



## À VENIR

- « Maison de l'eau » : travaux en cours pour déménagement fin mars 2022
- Certification sur le périmètre agglo des régies sur les normes Qualité (ISO 9001), Sécurité (ISO 45001) et environnement (ISO 14001) : objectif fin 2022
- Gestion patrimoniale des réseaux (route de Saint Sever, rue Farbos et avenue de Sabres) en 2022
- Interconnexions des réseaux eau potable : Lucbardez-Bostens-Saint Avit en 2022 ; Bretagne-Benquet et Haut Mauco en 2023
- Télé-relève des compteurs sur les communes rurales des régies (Lucbardez - Bostens - Saint Avit - Bretagne)
- Station de jouanas : fin de mise en service et aménagements paysagers. Inauguration à prévoir second semestre 2022

## EN CHIFFRES

Abonnés	<b>25 500</b>
Eau potable produite (m <sup>3</sup> )	<b>28 M</b>
Assainissement : volume traité avec 100 % de conformité (m <sup>3</sup> )	<b>4,4 M</b>
Boues évacuées vers une filiale d'hygiénisation et d'épandage agricole	<b>340 tonnes</b>
Production de chauffage géothermie (Mégawh)	<b>13 345</b>

# Un territoire engagé

# 5

# MOBILITÉ

[1 agent]

**L'Agglo est autorité organisatrice de la mobilité : transport urbain, scolaire, à la demande, PMR, services de mobilité active et partagé, études de mobilité, accessibilité des transports...**

La délégation de Service Public a été attribuée à Transdev du Marsan (TMA) pour la gestion des transports publics urbains de Mont de Marsan Agglo. Contrat du 01/01/2019 au 31/12/2025.

6 lignes diamétrales simples, un pôle de correspondance sur le boulevard Lacaze, une ligne de rocade, 1 navette de centre ville, 5 lignes de TAD, 9 lignes scolaires, un service spécifique pour les fêtes de la Madeleine.

Le réseau TMA nécessite 33 conducteurs, un technicien responsable de la maintenance, un chef d'exploitation, 2 personnes pour l'agence commerciale et missions de marketing, et un directeur.



## EN 2021

L'année 2021 a été marquée par les suites de la crise sanitaire et des restrictions ont continué à être appliquées.

- Création d'une ligne sur le secteur du Carboué, Saint-Médard et Beillet
- Extension du circuit de la navette de centre ville pour desservir la cité judiciaire
- Modification de la grille tarifaire
- Fréquentation en baisse de 33% qui s'explique par l'absence du réseau des fêtes de la Madeleine.

## À VENIR

- Ouverture d'une nouvelle agence commerciale au pôle de correspondance boulevard Lacaze.
- Mise en œuvre du transport scolaire sur tout le territoire de l'agglomération.

## EN CHIFFRES

- 677 111 kilomètres commerciaux
- 252 635 € de recettes
- Contribution financière versée par l'AO : 3 008 165 €
- Kilomètres totaux (en charge + à vide) : 759 945 km
- Fréquentation : 672 469 voyages en 2021



# 6

## Un territoire ancré



# 6

## Un territoire ancré

# SPORTS

[32 agents]

**Château de Nahuque**  
Avenue de Villeneuve

### ANIMATIONS SPORTIVES

3 agents

3 ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives) proposent et animent toute l'année des activités sportives pour tous les publics : enfants, scolaires, adultes, personnel de la ville et de l'agglomération / SQVT, stages vacances.

### PISCINE MUNICIPALE

6 MNS + 6 agents

- MNS : enseignement de la natation à tous les publics des bébés nageurs aux adultes – intervention dans le milieu scolaire surveillance pendant les créneaux ouverts au public
- Agents : accueil du public et entretien des locaux

### INSTALLATIONS SPORTIVES

14 agents

Surveillance et entretien des installations sportives : 5 gymnases multisports, 11 terrains de foot, 5 terrains de rugby, 1 piscine, 1 salle de gymnastique, 1 piste d'athlétisme, 2 dojo, 2 salles de boxe, 17 courts de tennis, 1 salle d'Haltérophilie.

### ADMINISTRATION

3 agents

Relations Utilisateurs conventions avec les utilisateurs gestion des plannings gestion RH gestion du budget investissement et fonctionnement et régie communication accueil public inscriptions

## EN 2021

- Rattachement au pôle technique en septembre 2020 facilitant les relations avec les services opérationnels.
- Fin de l'installation du contrôle d'accès dans toutes les installations sportives.
- Applications des contraintes sanitaires dans les installations, pass sanitaire et vaccinal pour les agents et sur les activités sportives.

## À VENIR

- Organiser des événements sportifs (Tour de France 2023, terre de jeux, match 6 nations U20 France / Italie, etc.)
- Fin de l'aménagement de la plaine des jeux
- Couverture court tennis de la hiroire
- Anneau cycliste du Harbaux

## EN CHIFFRES

Subventions **947 395 €**

Investissements **960 774,84 €**

Fonctionnement **3 081 101,41 €**

Recette / subventions / investissement **406 394 €**

Interventions ETAPS et MNS **180 classes** dans l'année

**470 inscrits** sur nos différentes activités

**37 200 heures** d'occupation de nos installations sportives





# 6

## Un territoire ancré

# OFFICE DE TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE MONT DE MARSAN AGGLO

[12 agents]

**L'OTCA accueille et informe touristes et résidents, promeut le territoire, met en place animations et évènementiels pour soutenir l'activité touristique, accompagne les porteurs de projets.**

### L'OTCA A 3 GRANDS OBJECTIFS

- Poursuivre le travail engagé depuis plus de 10 ans sur la notoriété
  - Développer la touristicité
  - Contribuer à l'attractivité et à la commercialité du Cœur de Ville
- Pour les atteindre, l'OTCA s'est fixé 4 engagements envers les acteurs publics, privés et associatifs du territoire :
- Faire vivre le réseau
  - Contribuer à la visibilité de la destination et proposer de nouvelles offres
  - Être un apporteur d'Affaires pour les prestataires locaux
  - Accompagner et conseiller les porteurs de projet et travailler avec les partenaires

### EN 2021

- Mise en ligne du nouveau site : [montdemarsan-tourisme.fr](http://montdemarsan-tourisme.fr)
- La Facebook a dépassé les 100 000 fans faisant de l'OTCA, l'office de tourisme le mieux présent sur ce réseau social de toute la Nouvelle-Aquitaine
- Le rendu de l'étude AID en février 2021 valide la baisse du taux vacance commercial passant de plus de 18% en 2018 à 10,5% en février 2021

### À VENIR

- Lancement des nouvelles éditions dans les années à venir autour de la marque « Mont de Marsan la parenthèse inattendue ! »
- Déploiement d'une solution numérique afin d'apporter des réponses sur-mesure aux visiteurs et de limiter le recours à l'impression papier
- Réactiver l'association des commerçants pour poursuivre le développement d'offres d'animations reprises par l'OTCA et la ville de Mont de Marsan (braderie, plan de communication, opération chèques cadeaux, etc.)

### EN CHIFFRES

**100 000**  
fans sur Facebook

forte présence de la destination sur les 2 réseaux sociaux majeurs en matière de tourisme

**14 000**  
followers sur Instagram

**20 000 €**  
de chèques cadeaux vendus sur la période de Noël au profit exclusif des commerçants du cœur de ville

**10,5%**  
forte baisse du taux de vacance commercial

**23 399 personnes**  
accueillis à l'accueil de l'OTCA



# 6 Un territoire ancré

# MUSÉE DESPIAU-WLÉRIK

[11 agents]

**Reconnu comme l'un des plus importants musées français pour la sculpture du XXe siècle, labellisé "Musée de France" depuis 2002, le musée Despiau-Wlérick veut s'inscrire dans une perspective d'excellence, à la fois exigeante et accessible à tous.**

Le musée occupe une superficie d'environ 2 000m<sup>2</sup> dont la moitié est dédiée à la présentation des collections. La spécialisation du fonds sur la sculpture figurative du XXème siècle est unique en France. Reconnues d'intérêt national, les collections réunissent près de 2 400 sculptures, un millier de peintures et un important fonds graphique de plus de 11 000 œuvres.

## EN 2021

- Fin étude programmation (programme détaillé, cahier des charges etc) avec le service juridique et le pôle technique.
- Liaison partenaires (DRAC, CD40, INRAP, ABF, SMF)
- Lancement du concours + suivi + sélection candidat par jury en décembre 2021 : le jury a sélectionné à l'unanimité le cabinet Vurpas sélectionné avec une esquisse qui donne un visage concret au futur musée et nous a permis de commencer à travailler sur le futur parcours permanent.  
Périmètre du projet : Site historique du Musée Despiau-Wlérick + Site de l'ancien Lycée Saint Vincent  
Les objectifs sont de créer un espace d'accueil avec une élévation basse en rez-de-jardin, coté Terrasse des musées, pour laisser respirer les bâtiments historiques :
  - Modification de l'orientation actuelle de l'entrée du musée, tourné vers le centre ville.

- Modernisation de l'image du musée en tirant parti du nouveau bâti.
- Le site Saint-Vincent sera utilisé pour l'emménagement des locaux administratifs, réserves et zones techniques et espaces accueil publics annexes (ateliers pédagogiques, ateliers d'artistes), auditorium (180 places).
- La Maison Dubalen sera dédiée aux espaces d'expo temporaires, ce qui représentera 100% d'espaces d'expositions permanentes en plus avec le redéploiement des œuvres dans les espaces.  
Le projet s'attache à la cohérence de l'articulation site muséal / enjeu patrimonial.
- Fermeture du Donjon pour le déménagement des collections vers les réserves provisoires..
- Déménagement collection
  - Organisation et planification du chantier sur 2 ans en lien avec le DRAC (tutelle)
  - Conditionnement des petites sculptures + suivi des caisses
  - 1ers déménagements en interne avec l'aide du Parc Technique Municipal
  - 1ères restaurations/conditionnements des petites œuvres fragiles ainsi que quelques œuvres lourdes réalisées par un prestataire externe.
- Expositions temporaires  
Malgré ce chantier très lourd pour le service, maintien des expositions temporaires dans le contexte de la réouverture post covid :
  - Danse Danse avec la Lune (en partenariat avec Arte Flamenco)
  - Ateliers de Sculpteurs : Wlérick x Charbonnel
  - Programmation du Festival Yeraz : préparation du jumelage avec la ville de Gumri, partenariat scientifique avec le Musée Sergueï Paradjanov d'Erevan.

# Un territoire ancré

## Musée Despiou-Wlérick

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché/Publié le 12/07/2022

ID : 040-244000808-20220707-2022070124-DE



## À VENIR

### 2022

Poursuite des expositions en salle temporaire avant fermeture définitive (été 2023)

- Exposition Yeraz
- Expositions Toros et Sergueï Paradjanov avec partenariat scientifique avec le musée Sergueï Paradjanov d'Erevan (60 œuvres acheminées d'Arménie).
- Quatre conférences et projections de films organisées au musée, ateliers, visites
- Travail sur le jumelage avec Gyumri en collaboration avec le TDG.
- Maintien et développement des activités pédagogiques jeunes publics et scolaires.
- Réflexion sur des expositions itinérantes dans les Landes pendant les travaux
- Développement du partenariat avec Arte Flamenco
- Exposition Echo (photographies de la collection du festival x sculptures du musée) qui sera inaugurée pour l'édition 2022 du festival et partira en itinérance dans le grand Sud Ouest.
- Déménagement collection lourdes et complexes (sculptures lourdes et fragiles, collection Dubalen, etc)

### 2023

- Programmation d'expositions itinérantes sur le territoire Landais
- Développement d'ateliers pédagogiques itinérants
- Fin déménagement collection.
- Relocaliser l'équipe musée.
- Coordonner les restaurations des œuvres du futur parcours permanent (chantier prévu sur 2 ans) en collaboration avec la DRAC

### 2024

Poursuite de expositions itinérantes sur le territoire Landais et d'ateliers pédagogiques itinérants

### 2025

Réouverture du musée

## EN CHIFFRES

# 537

**œuvres déménagées**  
sur les 2000 sculptures  
à évacuer du musée

## Expo Atelier de Sculpteurs

—  
1580 visiteurs

—  
90 participants  
aux conférences



# Un territoire ancré

# RÉGIE DES FÊTES

[4 agents]

**La Régie des Fêtes et animations a pour mission d'organiser les fêtes patronales, les manifestations festives et locales et d'assurer la coordination des divers partenaires susceptibles d'intervenir à l'occasion, dans l'organisation de ces manifestations.**

## Régie des Fêtes et animations

479 avenue Maréchal Foch  
Mont de Marsan

### PRINCIPALES MANIFESTATIONS

Fêtes de la Madeleine, le Carnaval, la Fête de la Musique, les braderies, les animations de Noël, Mont2 Livres, et le Téléthon.

La Régie des Fêtes est une Régie dotée de la seule autonomie financière et gère un service public à caractère administratif. Elle est administrée sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal de la Ville de Mont de Marsan par un Conseil d'Exploitation, sa présidente et sa directrice.

Le Conseil d'Exploitation est composé de 14 membres, réparti en deux collèges :

- 9 représentants de la communes désignés par le Conseil Municipal,
- 5 personnes qualifiées

A partir du mois de mai et jusqu'à la fin des Fêtes de la Madeleine, 5 agents saisonniers viennent compléter progressivement l'équipe de billetterie.

Différentes commissions composées de bénévoles (Bandas, journée Pitchouns, Arènes, Bodégas, fêtes de la Musique) viennent aider l'équipe de la Régie pour l'organisation des Fêtes.

## EN 2021

- L'année 2021 a été compliquée avec le contexte sanitaire lié au covid 19. Aucune manifestation au 1er semestre (annulation du carnaval, de l'annonce des cartels, fête de la musique). Un format réduit des Fêtes de la Madeleine, pas de fête populaire mais simplement un programme taurin avec 3 corridas.
- Mont2 livres et les animations de Noël ont été proposées et maintenues en s'adaptant au contexte sanitaire (pass sanitaire)
- Changement de direction en septembre 2021.
- Changement du logiciel de billetterie (Simple clic). Le marché avec l'ancien logiciel était terminé depuis quelques années. Acquisition d'un logiciel plus facile d'utilisation, plus confortable et plus ergonomique et qui permet l'exploitation des données.

## À VENIR

- Organiser les fêtes de la Madeleine après deux ans de crise sanitaire.
- Reprendre un fonctionnement normal en organisant des manifestations et événementiels sur toute l'année.
- Réorganiser avec l'équipe le fonctionnement du service pour gagner en efficacité et en anticipation.
- En 2024 projet de déménagement de la Régie des Fêtes à la Maison des Traditions, place des Arènes.

## EN CHIFFRES

**2 246 999 €**  
budget voté

**1 154 000 €**  
budget réellement dépensé

**744 585 €**  
de recettes

**445 000 €**

subvention d'équilibre prévue  
mais ramenée à

**410 000€**  
avec

**7 000 €**  
d'excédent

## Un territoire ancré

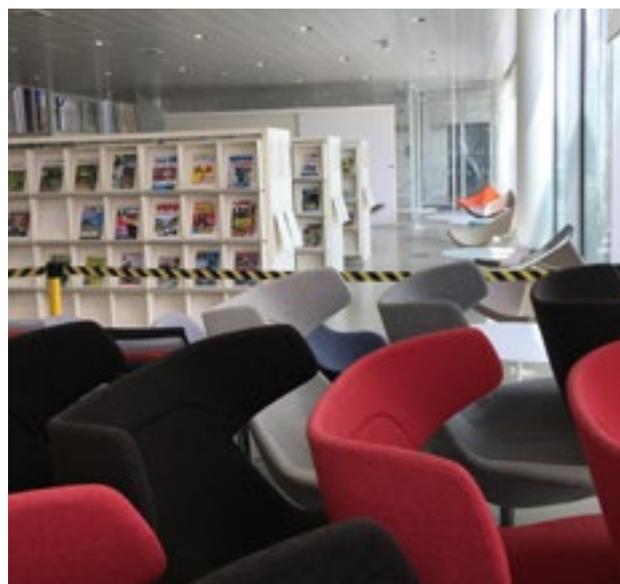
# LA MÉDIATHÈQUE PHILIPPE LABEYRIE

### EN 2021

- Le fonctionnement de la Médiathèque a été fortement impacté par la crise sanitaire. De janvier à mars, le couvre-feu a entraîné des baisses de fréquentation et des modifications des horaires d'ouverture. L'équipe a régulièrement revu ses protocoles d'accueils au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire, ce qui a entraîné des déplacements de mobiliers, de collections et des ré-organisations fréquentes du fonctionnement du service.
- Certaines activités, comme les accueils de classes n'ont pas pu se dérouler sur le premier semestre.
- La mise en place de l'obligation de présenter le pass sanitaire du 17 août jusqu'à la fin de l'année a également eu une incidence importante sur la fréquentation. Une grande partie des animations proposées tout au long de l'année s'est également tenue avec des jauges restreintes, en conformité avec les préconisations sanitaires.
- A noter toutefois le beau succès de la vente d'ouvrages désherbés en septembre, malgré la contrainte de présentation du pass sanitaire à l'entrée. 1300 personnes sont ainsi venues bénéficier de cette braderie.

### À VENIR

- L'équipe est en attente du recrutement d'une nouvelle direction.
- Préparation de l'anniversaire des 10 ans de la structure prévu du 17 au 20 novembre 2022.



### EN CHIFFRES

**183 189**  
visiteurs

**102**  
actions d'animations et  
**990**  
personnes qui y ont participé

**7 891**  
nouveaux documents  
**135 650 €**  
de budget d'acquisitions

**255 188**  
documents  
empruntés

**6871 documents vendus**  
au cours de la braderie de septembre qui ont rapporté  
**4 584 € de recettes**

Un territoire ancré

# LE THÉÂTRE DE GASCOGNE

[15 agents + 14 intermittents]

**Le théâtre de Gascogne programme et diffuse des spectacles vivants, des expos accessibles au plus grand nombre, contribue au développement des activités artistiques et à la diffusion de la culture sur le territoire.**

## LE THÉÂTRE DE GASCOGNE EST COMPOSÉ DE 3 LIEUX :

### Le Pôle (siège du TDG)

610 places  
190 avenue Camille Claudel  
40 280 Saint Pierre du Mont

### Le Molière

545 places  
Place Charles de Gaulle  
40 000 Mont de Marsan

### Le Pégé

188 places  
rue du Commandant Pardaillan  
40 000 Mont de Marsan



## MISSIONS

- Programmer et diffuser des spectacles vivants ainsi que des expositions accessibles au plus grand nombre,
- Produire et accompagner la création de spectacles vivants,
- Favoriser l'accès à toutes cultures prioritairement celles représentées sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération,
- Utiliser les 3 établissements pour favoriser le développement des activités artistiques et culturelles et toutes formes d'actions de sensibilisation,
- Développer les publics de l'Agglomération et hors Agglomération,
- Assurer la promotion de la culture locale et l'animation du territoire, à travers différents partenariats,
- Renforcer le rayonnement des actions culturelles menées sur le territoire communautaire et l'étendre hors agglomération à travers une politique de rayonnement et d'itinérance.



Le théâtre de Gascogne est « scène conventionnée d'intérêt national » par convention de 4 ans (2019-2022) signée avec le Ministère de la Culture.

# Un territoire ancré

## Le Théâtre de Gascogne

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché/Publié le 12/07/2022

ID : 040-244000808-20220707-2022070124-DE



### EN 2021

- Préparation du Festival YERAZ (21 mars-3 avril 2022)  
L'objectif était de proposer un accès à une programmation et des formes peu présentées sur le territoire. Le Théâtre de Gascogne a initié et a porté l'organisation d'une quinzaine dédiée à l'Arménie. Spectacles pluridisciplinaires, expositions, rencontres, projections, dédicaces, tables rondes, masterclasses, actions culturelles et de médiation... Tous les acteurs culturels de la ville de Mont-de-Marsan ont participé à cette quinzaine pour permettre une immersion totale dans la culture arménienne. Cette démarche d'ouverture internationale s'est construite à travers différentes dimensions :
  - entretenir la mémoire arménienne,
  - favoriser le dialogue interculturel,
  - provoquer la rencontre entre la communauté arménienne et le public montois
  - promouvoir la connaissance de la culture, de l'histoire et de l'actualité arménienne,
  - associer et impliquer la communauté arménienne régionale et nationale.
- Quatre départs dans l'équipe permanente directrice adjointe, responsable billetterie, chargée de communication et agent polyvalent (accueil artiste, diffusion et technique) qui a engendré une réorganisation temporaire avant l'arrivée des remplaçants.
- Changement du logiciel de billetterie au profit de MAPADO : L'objectif principal était d'acquérir un logiciel ergonomique, facile à prendre en main et confortable d'utilisation pour les équipes et qui puisse améliorer la gestion des relations clients. Mais aussi qui évolue dans le temps à l'image des pratiques et des besoins en billetterie, et qui permet de suivre la transformation des ventes en fonction des canaux de diffusion.
- 1ère édition du Gasc'on tour : festival des arts de la rue sur le territoire de l'agglomération pendant une semaine (fin août) : toutes les représentations proposées sont gratuites et en extérieur.



### À VENIR

- Organiser les fêtes de la Madeleine après deux ans de crise sanitaire.
- Reprendre un fonctionnement normal en organisant des manifestations et événementiels sur toute l'année.
- Réorganiser avec l'équipe le fonctionnement du service pour gagner en efficacité et en anticipation.
- En 2024 projet de déménagement de la Régie des Fêtes à la Maison des Traditions, place des Arènes.

### EN CHIFFRES

**15**  
personnes  
dans l'équipe  
permanente

**14**  
intermittents  
du spectacle

**1 749 452 €**  
dépendances

**1 800 340 €**  
recettes

**63**  
spectacles  
programmés

**25**  
spectacles  
réalisés

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché/Publié le 12/07/2022

ID : 040-244000808-20220707-2022070124-DE



2 place du Général Leclerc  
40 000 Mont-de-Marsan  
05 58 05 87 87



575 avenue du Maréchal Foch  
40 000 Mont-de-Marsan  
05 58 46 64 10